



Mode d'emploi Carnet d'entr<u>etien</u>

TRAVELER



Sommaire

1	Ava	nt-propos	5		
2	Ехр	lication des symboles	5		
3	Cor	nformité / autres informations	5		
	3.1	Classification	5		
	3.2	Conformité	5		
	3.3	Fabricant	5		
4	Étei	ndue de la livraison & contrôle du produit à la réception	5		
5	Ava	nt-propos	6		
6	Usa	ge prévu & indication	6		
7	Utili	sation conforme	7		
8	Don	Données techniques			
	8.1	Poids du produit	7		
	8.2	Poids de charge	7		
	8.3	Hauteur des obstacles et rayon de braquage	7		
	8.4	Équipement de base et dimension	8		
	8.5	Durée de vie	8		
9	Plac	que signalétique et marquages sur le produit	8		
10) Mis	e en service et remise en main	8		
11	Pris	e en main du produit et de l'environnement	9		
12	2 Ava	nt tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité	9		
13	Pen	dant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	. 10		
14	Cor	nsignes de sécurité relatives aux obstacles	. 11		
15	5 Cor	nsignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque	. 12		
16	Apr	ès le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	. 12		
17	Méd	canisme de pliage	. 13		
	17.1	Pliage et dimension de transport	. 13		
	17.2	Pliage ou passage des endroits étroits	. 14		
	17.3	Consignes de sécurité	. 14		
18	3 %	Possibilités de réglage individuelles	. 15		
	18.1	Réglage de la hauteur d'assise arrière	. 15		
		18.1.1 Monter la douille de roue d'entraînement dans l'autre fente de la plaque de roue	. 15		
		18.1.2 Retourner la plaque de roue de 180°	. 16		
		18.1.3 Monter la plaque de roue dans les autres trous du cadre	. 17		
		18.1.4 Récapitulatif	. 17		
		18.1.5 Consignes générales	. 18		
	18.2	Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège	. 18		



	18.2.1 Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant	18
	18.2.2 Réglage par remplacement de la fourche de roue avant	19
	18.2.3 Consignes générales	19
18.3	Adaptation du point de basculement	20
	18.3.1 Consignes générales	21
19 Sys	stème de dossier	21
19.	Angle du dossier	21
	19.1.1 Possibilités de réglage sur les dossiers réglables	21
	19.1.2 Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable	21
	19.1.3 Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier	22
19.2	2 Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage	23
19.3	B Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage	25
20 Sys	stème d'assise	26
21 Pro	tège-vêtements	27
21.	Aperçu des désignations	27
21.	2 Démontage et montage du protège-vêtements	28
21.	3 ── Réglage de la position du protège-vêtements	29
21.4	₹ Yaille du protège-vêtements	29
22 Ro	ues d'entraînement	30
22.	Montage et démontage des roues d'entraînement	30
22.	2 光 Vérification et réglage de l'alignement de roue d'entraînement arrière	31
22.3	3 🌂 Carrossage	32
22.4	Pression de gonflage des pneus	32
22.	5 Extension d'empattement	33
22.0	Divers	33
23 Ro	ues avant	34
23.	I ❤ Remplacement des roues avant	34
	23.1.1 Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe	34
	23.1.2 Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou	35
23.2	2 Vibrations des roues avant	35
23.	Remplacement des fourches de roue avant	37
	23.3.1 🤏 Fourche de roue avant avec axe fixe	37
	23.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide	38
23.4	₽ ¥ Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant	38
24 Re	oose-pieds	40
24.	l → Réglage d'angle de la palette de repose-pieds	40
24.5	2 Démontage et montage du repose-pieds	40



24.3 Repose-pieds monobloc	41
24.4 Repose-pieds rabattable d'un côté	42
24.5 Repose-pieds relevable en arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort	44
24.6 Repose-pieds séparé au centre	45
24.7 Repose-pieds Swing away	46
24.8 Consignes de sécurité	47
25 Roulettes anti-bascule	47
25.1 Position de service et position passive	47
25.2 Démontage et montage des roulettes anti-bascule	49
25.3 光 Réglage de la hauteur des roulettes anti-bascule	49
25.4 Consignes de sécurité	50
26 Freins	50
26.1 Frein à pousser	50
26.1.1 Ouverture et fermeture des freins	50
26.1.2 🤏 Réglage des freins	51
26.2 Frein à tambour	53
27 Poignées de poussée	53
27.1 Tube dorsal avec arc de prise intégré	53
27.2 Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal	54
27.3 Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal	54
27.4 Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu	55
27.5 Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière	55
27.6 Consignes de sécurité	56
28 Transport de personnes dans des véhicules	56
28.1 Spécifications des normes	56
28.2 Systèmes de retenue	57
28.3 Marquage	58
28.4 Fixation du fauteuil roulant dans le véhicule	58
28.5 Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule	59
28.6 Consignes de sécurité	61
29 Stockage	62
30 Transport	62
30.1 Prise en toute sécurité du produit	62
30.2 Transport d'une personne dans un véhicule	62
30.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne)	62
30.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit	63
31 Dysfonctionnements	63



32 Nettoyage et entretien	63
33 Maintenance	64
33.1 Consignes générales	64
33.2 Plans de maintenance	64
33.3 Justificatifs de maintenance	65
34 Élimination et recyclage	65
35 Recyclage	66
36 Garantie	66
37 Responsabilité	67
38 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils	68
39 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation	69
40 Annexe : Procès-verbal de réception	70
40.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation	70
40.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur	71
41 Annexe : Listes d'inspection	72



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV.



Pour les personnes malvoyantes, ce document est disponible au format PDF sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/. La police peut y être agrandie grâce à la fonction de loupe.



1 Avant-propos

Chère cliente, cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit PRO ACTIV. Vous venez ainsi de faire l'acquisition d'un produit de qualité, spécifiquement conçu pour répondre à vos besoins. Nous avons rassemblé ci-dessous quelques instructions pour une utilisation correcte et sûre de l'appareil. Nous vous remercions de bien vouloir lire cette notice avant d'utiliser le produit.

Le présent mode d'emploi décrit les équipements standard. Au cas où vous auriez installé des solutions personnalisées ou des équipements non standard sur votre produit, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à la société PRO ACTIV en cas de questions sur son maniement.

Le mode d'emploi, toujours dans sa dernière version, peut être téléchargé en format PDF dans notre rubrique de téléchargement sur www.proactiv-gmbh.eu/fr/.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez d'autres questions relatives à ce produit ou à un autre de notre gamme.

Nous vous souhaitons toujours une bonne route et la plus grande mobilité.

Votre équipe PRO ACTIV

2 Explication des symboles

Les symboles utilisés dans ce mode d'emploi ont les significations suivantes :



Fabricant



Attention



Numéro de série

3 Conformité / autres informations

3.1 Classification

Le fauteuil roulant à cadre pliant (ci-après désignée « Produit ») est considéré comme un produit de classe I.

3.2 Conformité

La société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH déclare en tant que fabricant que le produit concerné est un produit de la classe I et qu'il répond aux exigences de l'ordonnance européenne sur les produits médicaux (2017/745).

La présente déclaration perd toute validité en cas de modification du produit sans le consentement de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH.

3.3 Fabricant



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11 D-72359 Dotternhausen Tél. +49 7427 9480-0 Fax +49 7427 9480-7025

E-mail: info@proactiv-gmbh.de Web: www.proactiv-gmbh.eu/fr/

4 Étendue de la livraison & contrôle du produit à la réception

La livraison inclut le produit avec l'équipement spécifié dans la commande, le mode d'emploi, le certificat de formation / procès-verbal de réception et les listes d'inspection. L'équipement de base est décrit au chapitre « Données techniques ». En fonction de votre commande, le produit est équipé d'autres accessoires recommandés, notamment une poignée de poussée, des roulettes anti-bascule et une ceinture de maintien du bassin.

Veuillez vérifier l'intégrité de la livraison dès la réception de votre produit.

Le produit a été testé avant l'expédition afin de garantir son parfait état de fonctionnement et est emballé dans des cartons spéciaux.



Toutefois, veuillez vérifier le produit dès sa réception, de préférence en présence du livreur pour détecter d'éventuels dommages liés au transport. Si vous pensez que des dommages sont survenus pendant le transport, prenez les dispositions suivantes :

- Réalisation d'un constat en présence du livreur - Documentation photographique du produit emballé et du produit déballé avec des photos détaillées des dommages subis par le produit.
- Établissement d'une déclaration de cession vous cédez au porteur toutes les créances découlant de ce dommage.
- Envoi de l'exposé des faits / de la documentation photographique, du bon de livraison et de la déclaration de cession à PRO ACTIV.

Si ces instructions ne sont pas respectées ou si des dommages sont signalés après la réception, ces derniers ne pourront pas être reconnus.

PRO ACTIV examinera alors le dommage et discutera avec vous de la suite de la procédure (envoi de pièces de rechange, retour du produit à PRO ACTIV pour une réparation complète, etc.).

5 Avant-propos

Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec le présent mode d'emploi et observez en particulier l'ensemble des consignes de sécurité et les mises en garde qu'il contient.

Faites-vous conseiller, ainsi que les personnes vous assistant, par vos thérapeutes et médecins sur les actions que vous pouvez effectuer avec le produit en fonction de votre capacité momentanée avant de l'utiliser. Faites-vous également expliquer quelles techniques de fauteuil roulant adaptées à votre handicap.

N'effectuez en aucun cas des actions avec ou sur le produit que vous n'avez pas apprises et que vous ne maîtrisez pas.

Bénéficiez également, ainsi que les personnes vous assistant, de conseils auprès de vos thé-

rapeutes et médecins ainsi que de votre spécialiste en matériel de réadaptation concernant l'utilisation et les réglages de votre produit ainsi que sur les accessoires de sécurité disponibles (par ex. roulettes anti-bascule et ceinture de maintien du bassin).

Les conseils des médecins, des thérapeutes et du spécialiste en matériel de réadaptation doivent être strictement respectés en ce qui concerne les accessoires de sécurité indispensables.

Si vous avez des doutes quant au maniement du produit ou si des défaillances techniques surviennent, veuillez vous adresser à votre revendeur en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV avant toute utilisation.

Ne laissez jamais le produit sans surveillance.

Sécurisez le produit contre une utilisation involontaire et le vol.

Assurez-vous que la combinaison de votre produit avec les dispositifs d'autres fabricants (par ex. coussins, dispositifs d'entraînement, etc.) garantit le bon fonctionnement des différents composants et de l'unité ainsi formée. Des informations sur l'adéquation de la combinaison sont disponibles auprès des fabricants des autres composants ou auprès de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

Le produit contient des petites pièces qui peuvent éventuellement présenter un risque d'étouffement pour les enfants.

6 Usage prévu & indication

Ce produit permet de remplacer la marche des personnes handicapées ou incapables de se déplacer par la conduite d'un fauteuil roulant à propulsion musculaire de manière réalisable techniquement. L'objectif est de maintenir ou d'accroître le plus possible la mobilité autonome et l'intégration de l'utilisateur actif du fauteuil roulant dans la vie quotidienne.



<u>Indications</u>: Handicap de marche ou limitation de la capacité de marche en raison d'une paralysie, de la perte d'un membre, d'un défaut/déformation d'un membre, de contractures ou de lésions articulaires, de troubles neurologiques et musculaires.

Contre-indications : Certaines options du fauteuil roulant sont inadaptées à certaines conditions médicales ou limitations. Au cours de la consultation, le thérapeute/le médecin/le spécialiste de la rééducation fera une sélection appropriée.

En complément et pour des raisons de sécurité, seules sont autorisées à utiliser le produit les personnes qui :

- sont capables de bouger et de coordonner les mains et les bras de façon à pouvoir actionner sans restriction l'ensemble des éléments de commande.
- sont en état physique, psychique et visuel d'utiliser l'appareil en toute sécurité, quelle que soit la situation, et de répondre aux exigences qu'implique la circulation routière. Dans le cas d'enfants ou de personnes souffrant de déficiences mentales, motrices importantes ou visuelles, les accompagnateurs peuvent assurer la sécurité routière nécessaire par représentation et accompagnement.
- ont été formées au maniement du produit par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

7 Utilisation conforme

Ce fauteuil roulant est conçu pour l'utilisation sur les sols plats et stables en intérieur et en extérieur. Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau), et par mauvais temps (par ex. tempête) sous peine de prendre des risques incalculables. Ce fauteuil roulant se distingue par le mécanisme de pliage qui permet non seulement de le plier entièrement, mais aussi de le plier juste un peu pour les passages exigus.

La charge maximale autorisée du produit en version standard est de 120 kg. Une version Heavy Duty et des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Veuillez noter que la charge limite inscrite sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée, même dans le cadre de transports d'objets et d'exercices de force sur le produit. Notez que le poids maximal de la charge est réduit en conséquence par les composants à limite de charge inférieure fixés au produit tels que les roues d'entraînement avec peu de rayons.

L'utilisation conforme du produit est la condition essentielle pour un fonctionnement en toute sécurité. En principe, le produit ne peut être utilisé que pour les applications qui sont énumérées et décrites dans ce mode d'emploi. Cela comprend le stockage, le transport, l'entretien/le contrôle et la réparation ainsi que les consignes de sécurité figurant dans les chapitres respectifs de ce mode d'emploi.

8 Données techniques

8.1 Poids du produit

Le poids total doit être réalisé dans l'équipement de base à partir de 11,5 kg.

8.2 Poids de charge

Poids de charge maximal:

Charge utile de 120 kg

Une version Heavy Duty et des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique.

8.3 Hauteur des obstacles et rayon de braquage

Hauteur maximale des obstacles franchissables / surmontables : 10 cm



Rayon de braquage:

- env. 1,3 m sans manœuvre
- env. 1,1 m avec manœuvre (dépend fortement du nombre de manœuvres)

8.4 Équipement de base et dimension

Dans le modèle de base, le produit est équipé d'un système d'assise et de dossier, de parties latérales, de roues avant, de roues arrière, y compris les pneumatiques et les mains courantes, d'un frein à pousser et d'un reposepieds.

Dimensions TRAVELER:

Largeur d'assise : 33 - 52 cm Profondeur d'assise : 36 - 48 cm Hauteur dossier : 20 - 48 cm

Carrossage: 1°, 4°, 6°

Angle du dossier : Angle d'ouverture tube

d'assise/tube dorsal 70°-95°

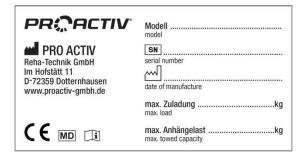
8.5 Durée de vie

La durée de vie du produit est de 6 ans.

9 Plaque signalétique et marquages sur le produit

La **plaque signalétique** se trouve sur le cadre du produit. Le modèle exact, le numéro de série et les autres données techniques figurent sur la plaque signalétique.

Pour la prise de contact avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV concernant votre produit, préparez toujours le numéro de série et l'année de construction figurant sur la plaque signalétique.



Marquage CE
« conformité européenne »

MD Dispositif médical

Fabricant

Respecter le mode d'emploi

SN Numéro de série

Date de fabrication

Le produit est identifié par d'autres symboles (autocollants) :



le produit n'est pas homologué comme siège dans les véhicules,



le produit est homologué comme siège dans les véhicules, marquage des liaisons par ancrages sur le fauteuil roulant resp. des points de fixation pour les systèmes de retenue du fauteuil roulant.

De plus amples informations à ce sujet se trouvent au chapitre 28.

10 Mise en service et remise en main

Le produit vous est remis en état prêt à l'emploi par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation, un commercial ou un conseiller produit de la société PRO ACTIV.

Vous serez instruit de manière précise dans la manipulation du produit à l'aide du mode d'emploi fourni. À cette occasion, vous recevrez un certificat de formation et un procèsverbal de remise en main comme justificatifs écrits. De plus, vous recevrez le mode d'emploi et le cas échéant d'autres accessoires. Pour la formation, il est recommandé de faire appel à une tierce personne qui pourra ensuite apporter son aide dans le cadre du maniement de l'engin en cas de besoin.



Pendant la remise en main, il faudra remplir le certificat de formation (chapitre 39), le procèsverbal de réception, mais aussi les listes d'inspection correspondantes (chapitre 40). Le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est tenu de faire parvenir les documents remplis à PRO ACTIV par e-mail sous la forme d'un fichier, ou au format papier par fax ou par courrier, à des fins d'archivage.

11 Prise en main du produit et de l'environnement

Lors de la première mise en service du produit, déplacez-vous à sa vitesse minimale afin de vous familiariser avec le comportement routier du produit. Adaptez toujours la vitesse et les manœuvres de conduite à vos propres capacités et aux situations extérieures. Très rapidement, vous aurez le sentiment de manier le produit en toute sécurité. Avant de descendre une pente ou de gravir une côte avec le produit, vous devez savoir maîtriser ce dernier en toute sécurité sur le plat.

Exercez-vous à vous pencher, à saisir, vous étirer et vous transférer jusqu'à connaître les limites de vos capacités. Faites-vous aider jusqu'à savoir ce qui peut causer une chute ou un renversement et comment les éviter.

Faites connaissance avec l'environnement dans lequel vous souhaitez utiliser le produit. Faites attention aux obstacles et apprenez à les franchir ou à les éviter.

12 Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité

Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

Avant tout déplacement, vérifiez l'état des roues (par ex. inspection visuelle des rayons et des jantes, contrôle de la présence de dommages, de corps étrangers ou de fissures sur les pneus). Si vous avez des doutes quant à son bon fonctionnement, vous ne devez plus utiliser votre produit.

Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Tenez compte des indications du fabricant qui sont inscrites sur les pneus. En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein à pousser n'est plus garantie et une pression de gonflage insuffisante agit sur la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

Avant le début du trajet, vérifiez le bon fonctionnement des freins de votre produit. Il convient de n'entreprendre aucun déplacement tant que l'ensemble des freins n'est pas opérationnel.

Assurez-vous avant toute utilisation que le mécanisme de pliage est bloqué.

Vérifiez à intervalles réguliers l'état de stabilité de la toile d'assise et de dossier et faites-les évaluer en cas de doute par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

Veillez toujours à ce que vos pieds ne puissent pas glisser de la palette repose-pieds pendant l'utilisation du produit.

Assurez-vous avant l'utilisation du produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles et en position d'utilisation.

En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

Assurez-vous avant chaque utilisation que les roulettes anti-bascule et les poignées de poussée sont bloquées solidement et que les axes à démontage rapide des roues avant et d'entraînement sont également verrouillés.



Le produit dispose, en fonction du modèle, de mécanismes de pliage/verrouillage présentant un risque d'écrasements (par ex. pincements des doigts). Par conséquent, les manipulations de ces mécanismes doivent être expliquées par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et il vous faudra les tester vous-même sous sa direction.

Si nécessaire, vous pouvez équiper votre produit avec une ceinture de maintien du buste ou du bassin adaptée. Veillez à ce que la ceinture soit posée de sorte à n'exercer aucun effet négatif sur la respiration, à ne provoquer aucun étranglement lors d'un renversement ou d'un basculement du produit et à pouvoir être enlevée aisément par vous-même seul en cas d'urgence.

Veillez à ce que l'éclairage passif (réflecteurs) soit toujours présent sur votre produit, bien visible et en parfait état.

Emmenez toujours avec vous pour la réparation d'une panne de pneu en chemin un kit de réparation et une pompe à air. Une alternative à cela est un spray de réparation remplissant votre pneu avec une mousse durcissante.

13 Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

Notez que les pièces de votre produit peuvent fortement chauffer lorsque les températures ambiantes sont élevées (par ex. sauna). À partir de 50 °C, il peut y avoir des dommages sur le produit et, à partir de 40 °C, des risques de brûlures pour l'utilisateur à ne pas sous-estimer, notamment pour les personnes présentant des troubles de la sensibilité. Pour cette raison, le produit ne doit pas être soumis à de telles contraintes thermiques. En cas de dommages aux personnes et aux biens résultant de telles contraintes, aucune responsabilité ou garantie ne sera acceptée par de PRO ACTIV. Il existe également des risques avérés à des températures extrêmement basses, de-

vant être réduits par ex. à l'aide de vêtements isolants.

N'abordez les pentes que s'il est possible de contrôler le produit en toute sécurité à l'aide des mains courantes. Ne roulez pas avec votre produit sur des pentes supérieures à 10%.

Réduisez la vitesse dans les virages à un minimum et penchez si possible le haut de votre corps dans le sens du virage.

Ne vous déplacez pas perpendiculairement à une pente et une montée en raison du risque de basculement.

Ne vous arrêtez pas dans une montée raide sinon vous risquez de perdre le contrôle du produit. Si possible, ne faites pas de demitour ni de changement de direction dans une montée.

Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

N'accrochez aucun objet (sacs à bandoulière, etc.) sur le produit.

Respectez la vitesse maximale autorisée (allure au pas de 6 km/h) dans les zones réservées aux piétons, ainsi qu'une distance latérale suffisante (si possible, au moins la largeur d'un fauteuil roulant) par rapport aux obstacles et autres usagers de la route.

Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau profondes).

Lors du déplacement sur des voies en mauvais état (par ex. gravillons, nids-de-poule), il y a un risque de crevaison et de basculement.

En cas de conduite sur des voies en mauvais état avec des nids de poule et des pavés détachés, éviter les blocages des roues avant par une conduite vigilante.



Le produit peut avoir une influence sur d'autres dispositifs, par ex. les portiques antivol dans les magasins.

Le produit est uniquement destiné au transport d'une personne à mobilité réduite et ne doit pas être détourné pour un autre usage, par ex. pour le transport de marchandises.

Pour la conduite en marche arrière, les roulettes anti-basculement doivent toujours être utilisées, car il existe un risque de basculement. Si cela est impossible, il faut s'assurer avec l'aide d'autres personnes qu'un basculement est impossible.

Le produit doit exclusivement être propulsé à l'aide des mains courantes. En cas de propulsion avec les pneumatiques (pouces ou doigts sur la surface de roulement des pneumatiques), il existe un risque d'écrasement ou de blessure des doigts et des pouces.

N'attrapez pas les roues dans la zone des rayons ou dans les endroits étroits dans la zone des roues. Il existe un risque de blessure accru lors de la conduite. En cas de coordination limitée des membres, les rayons doivent par ex. être pourvus d'une protection afin de minimiser les risques.

Pendant la conduite, il ne faut pas fumer, car le système d'assise et de dossier peut être endommagé par les cendres qui tombent.

14 Consignes de sécurité relatives aux obstacles

Le franchissement d'escaliers est interdit avec le produit.

En raison du risque très accru de basculement et de blessure, il ne faut franchir avec le produit des escaliers roulants que lorsqu'une formation de sécurité correspondante a été effectuée et qu'un accompagnateur est à proximité pour la sécurité. La hauteur des obstacles que le produit peut franchir est de 10 cm au maximum.

Les obstacles, tels que les bordures de trottoirs, doivent toujours être franchis en marche avant et à la vitesse minimale requise.

Lors du franchissement / passage d'obstacles, vous devez impérativement éviter de rester accroché avec des parties du produit ou du corps à l'obstacle, car cela peut aboutir à des chutes, des blessures graves pour l'utilisateur et les tiers ainsi qu'à des dommages sur le produit.

Abordez toujours les trottoirs et autres obstacles à franchir de manière frontale ou à angle droit. En cas d'approche ou de franchissement en biais d'un obstacle avec une seule roue d'entraînement, il y a un risque accru de basculement latéral.

Si le produit avec l'utilisateur doit être transporté au-dessus d'un obstacle, et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou le repose-pieds. Pour porter le produit, nous recommandons de tenir celui-ci sur le cadre et sur la barre de renfort du dossier.

Avant de franchir un obstacle (marches, seuils, etc.), les roulettes anti-bascule doivent être basculées de la position de service à la position passive, de sorte qu'elles ne puissent pas se poser sur l'obstacle et vous faire chuter. Après le franchissement de l'obstacle, les roulettes anti-bascule doivent être immédiatement remises en position de service (chapitre 25.1).

Pour le franchissement d'obstacles tels qu'un trottoir ou une marche, le produit doit être basculé activement. Sinon, la roue avant peut se mettre en position transversale par rapport à l'obstacle et se bloquer. Cela peut avoir pour conséquences des dommages à la roue avant ou à la fourche de roue avant et



blesser l'utilisateur. Si un basculement actif est impossible, l'obstacle ne doit alors pas être franchi, ou il est nécessaire de demander de l'aide à un accompagnateur. Ce point doit particulièrement être respecté lors de l'utilisation d'une propulsion supplémentaire.

15 Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque

L'utilisateur du produit détermine lui-même les itinéraires à parcourir en tenant compte de ce mode d'emploi, de ses connaissances de conduite et de ses capacités physiques.

Les connaissances techniques personnelles jouent notamment un rôle dans le cas des zones dangereuses énumérées ci-après, dont le franchissement est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du produit :

- jetées, aires d'atterrissage et de débarquement, chemins et places en bordure de cours d'eau, ponts non sécurisés et digues.
- chemins étroits, descentes (par ex. rampes et voies d'accès), chemins étroits en pente, routes de montagne.
- chemins étroits et/ou raides et/ou inclinés près de grandes routes ou à proximité de fossés.
- routes recouvertes de feuilles, de neige ou verglacées.
- rampes et dispositifs de levage sur des véhicules.

Dans les virages ou lorsqu'il s'agit de tourner dans des montées ou dans des descentes, il peut y avoir un risque accru de basculement latéral en raison du déport du centre de gravité. Évitez de telles manœuvres. Effectuez ces manœuvres, si elles ne peuvent être évitées, avec une grande prudence et uniquement à vitesse lente. Le cas échéant, la manœuvre ne peut être réalisée qu'avec l'aide d'une tierce personne.

Abordez les escaliers, les bordures, les trous et autres zones à risque avec une extrême prudence.

Une prudence extrême est requise lors de la traversée de grands axes, de carrefours et de passages à niveau. Ne franchissez jamais des rails sur la chaussée ou des passages à niveau en parallèle, car les roues pourraient se trouver coincées, ce qui rendrait le produit difficile à manier.

Une prudence toute particulière est requise lorsque vous roulez sur des rampes ou sur des dispositifs de levage de véhicules. Assurez-vous à l'avance que la rampe est assez large afin de ne pas risquer qu'une des roues du produit glisse de la rampe. Pendant la montée ou la descente de la rampe ou du dispositif de levage, actionner le frein de stationnement du fauteuil. Gardez toujours le produit au milieu de la rampe.

L'adhérence des pneus peut diminuer sur un sol mouillé. Il existe un risque accru de dérapage. Adaptez votre comportement routier, de freinage et de braquage en conséquence.

16 Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

Actionnez le frein de stationnement du produit avant de descendre.

Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.



17 Mécanisme de pliage

17.1 Pliage et dimension de transport

Afin de **plier** le produit, retirez le coussin d'assise et déverrouillez le mécanisme de pliage en tirant sur la corde disposée au centre du mécanisme de pliage. Déverrouillez ensuite la barre de renfort du dossier en enfonçant la barre de renfort du dossier au centre vers l'arrière.



Figure 1 : Corde du mécanisme de pliage



Figure 2 : Barre de renfort du dossier déverrouillée

Remarque pour l'équipement avec dossier

rigide: Lorsque le produit est équipé d'un dossier rigide, le dossier rigide doit être retiré avant le déverrouillage du mécanisme de pliage (chapitre 19.3). Dans le cas de cet équipement, la barre de renfort du dossier se déverrouille vers le haut. Pour le reste, le déroulement est tel que décrit.

Pliez le produit en tirant la toile d'assise vers le haut et en repliant ensemble les côtés du produit.



Figure 3 : Dimension de transport après pliage et repliage du dossier



Vidéo Fonction de pliage :

https://www.youtube.com/watch?v=qHRULz wPIC8

Pour **déplier** le produit, appuyez de l'avant sur la partie centrale du mécanisme de pliage jusqu'à ce que celui-ci se bloque de manière perceptible. Tirez ensuite la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard.



Figure 4 : Barre de renfort du dossier en position standard

Pour obtenir des dimensions de transport aussi petites que possible du produit, procédez comme suit :

- 1. Retrait du coussin d'assise (retrait du dossier rigide le cas échéant, chapitre 19.3)
- 2. Retrait du protège-vêtements (chapitre 21.2)
- 3. Repliage du dossier (chapitre 19.1.3)



- Déverrouillage de la barre de renfort du dossier (comme décrit précédemment)
- Déverrouillage du mécanisme de pliage (comme décrit précédemment)
- 6. Retrait du repose-pieds (chapitre 24.2)
- Repliage du produit par repliage des deux côtés ensemble et par traction vers le haut de la toile d'assise et de dossier
- 8. Retrait des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
- 9. Retrait des roues arrière (chapitre 22.1)



Figure 5 : Dimension de transport la plus petite après retrait des composants démontables sans outil

Pour remettre le produit en position d'utilisation, procédez dans l'ordre inverse :

- 1. Pose des roues arrière (chapitre 22.1)
- 2. Pose des fourches de roue avant (pour axe à démontage rapide, chapitre 23.3.2)
- 3. Dépliage du produit par dépliage des deux côtés
- 4. Pose du repose-pieds (chapitre 24.2)
- 5. Blocage du mécanisme de pliage
- Traction de la barre de renfort du dossier vers le haut jusqu'à ce que celle-ci s'enclenche en position standard
- 7. Réglage de l'inclinaison du dossier (chapitre 19.1.3)
- 8. Pose du protège-vêtements (chapitre 21.2)
- 9. Pose du coussin d'assise (pose du dossier rigide le cas échéant, chapitre 19.3)

17.2 Pliage ou passage des endroits étroits

Pour passer les endroits étroits trop petits de quelques centimètres pour votre produit, vous pouvez le réduire d'env. 5 à 10 cm tout en étant assis dessus. Pour ce faire, déverrouillez la barre de renfort du dossier et le mécanisme de pliage (chapitre 17.1). Le produit se replie un peu en raison du poids du corps agissant sur la toile d'assise. Par ailleurs, le produit peut encore être réduit par tremblement actif produit par un transfert de poids alternatif de droite à gauche et un appui simultané sur les mains courantes.

Bloquez à nouveau le mécanisme de pliage après avoir passé l'endroit étroit (chapitre 17.1). La toile d'assise doit donc être déchargée.

17.3 Consignes de sécurité

Le mécanisme de pliage doit être à nouveau bloqué correctement après le passage des endroits étroits (pliage) et avant l'utilisation du produit après un pliage (chapitre 17.1), car le dossier et le repose-pieds comportent sinon un jeu latéral.

Le mécanisme de pliage peut ne plus fonctionner et/ou être difficile en raison de présence de sable, saleté et sel. Veillez donc à un nettoyage régulier selon le chapitre 32.

Si le mécanisme de pliage était coincé ou ne fonctionnait pas correctement, prenez contact avant toute autre utilisation avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou avec la société PRO ACTIV.



18 Possibilités de réglage individuelles

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

18.1 Réglage de la hauteur d'assise arrière

Le produit est équipé d'une plaque de roue qui permet de régler la hauteur d'assise. En général, le produit est équipé d'une **plaque de roue** à deux fentes. Cet équipement permet de déplacer la hauteur d'assise à l'arrière de 6 cm au total.

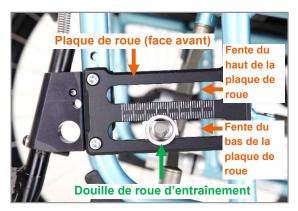


Figure 6 : Plaque de roue à deux fentes pour le réglage de la hauteur d'assise à l'arrière (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)



Figure 7 : Plaque de roue à deux fentes pour le réglage de la hauteur d'assise à l'arrière (vue du côté intérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

Pour régler la hauteur d'assise à l'arrière, retirez d'abord les roues arrière à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 22.1) afin d'accéder directement à la plaque de roue. À présent, il y a trois possibilités.

18.1.1 Monter la douille de roue d'entraînement dans l'autre fente de la plaque de roue

- Si la douille de roue d'entraînement est montée en position initiale dans la fente du bas, le montage dans la fente du haut permet de réduire la hauteur d'assise à l'arrière de 3 cm.
- Si la douille de roue d'entraînement est montée en position initiale dans la fente du haut, le montage dans la fente du bas permet d'augmenter la hauteur d'assise à l'arrière de 3 cm.

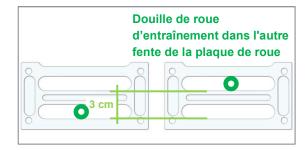


Figure 8 : Modification de la hauteur d'assise à l'arrière par le déplacement de la douille de roue d'entraînement dans les fentes de la plaque de roue

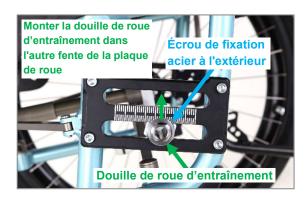


Figure 9 : Écrou de fixation acier à l'extérieur et douille de roue d'entraînement (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)





Figure 10 : Écrou de fixation acier à l'intérieur (vue du côté intérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

- Desserrez les écrous de fixation acier à l'intérieur (clé de 30 mm) sur les deux côtés et retirez-les complètement de la douille de roue d'entraînement.
- 2. Retirez à présent les douilles de roue d'entraînement des plaques de roue, insérez chacune dans l'autre fente de la plaque de roue et poussez les douilles de roue d'entraînement le long de la fente des plaques de roue dans la bonne position du point de basculement. Veillez à ce que les deux douilles de roue d'entraînement à droite et à gauche se trouvent exactement dans la même position de basculement. La graduation apposée sur la face avant des plaques de roue peut être utilisée comme indication.
- Posez les écrous de fixation acier à l'intérieur de chaque côté sur la douille de roue d'entraînement et serrez-les (clé de 30 mm) à droite et à gauche à 70 Nm.

18.1.2 Retourner la plaque de roue de 180°

Les fentes de la plaque de roue ne sont pas au centre ce qui permet de **réduire** la hauteur d'assise **d'env. 1 cm** en retournant la plaque de roue.

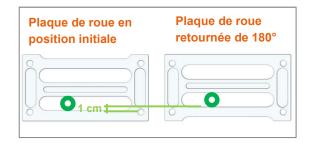


Figure 11 : Modification de la hauteur d'assise à l'arrière en retournant la plaque de roue de 180°



Figure 12 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

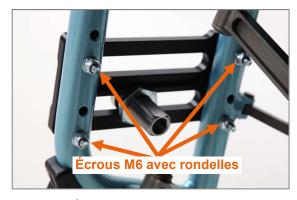


Figure 13 : Écrous de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

- Démontez les plaques de roue des deux côtés en desserrant les quatre vis de fixation M6 (clé de 5 mm) avec les écrous M6 (clé de 10 mm).
- Retournez ensuite la plaque de roue de 180° et placez-la derrière les mêmes trous dans le cadre que précédemment. Veillez à ce que les entretoises d'alignement des roues et les cales du carrossage (entre le



cadre et la plaque de roue, voir fig. 71 et 74) soient remontées de la même manière qu'à la sortie d'usine (elles ne doivent pas tourner avec la plaque de roue). Par ailleurs, la plaque de roue peut être montée d'usine à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre. Veillez ici aussi à ce que les plaques de roue soient remontées comme elles étaient à la livraison.

- Reposez à présent les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) avec les écrous M6 (clé de 10 mm) et serrez à 7 Nm. Veillez à poser les deux rondelles sur chaque vis.
- 4. Ensuite, montez la douille de roue d'entraînement dans l'autre fente. Respectez les consignes du chapitre 18.1.1.

18.1.3 Monter la plaque de roue dans les autres trous du cadre

- Si la plaque de roue est montée en position initiale dans les trous inférieurs du cadre, le montage dans les trous supérieurs du cadre permet de réduire la hauteur d'assise à l'arrière de 2 cm.
- Si la plaque de roue est montée en position initiale dans les trous supérieurs du cadre, le montage dans les trous supérieurs permet de d'augmenter la hauteur d'assise à l'arrière de 2 cm.

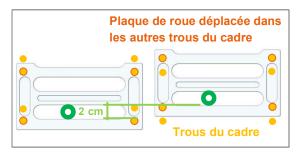


Figure 14 : Modification de la hauteur d'assise à l'arrière en déplaçant la plaque de roue dans les trous du cadre

Pour le démontage et la pose des plaques de roue, respectez les consignes du chapitre 17.1.2. En reposant les plaques de roue, utilisez les autres trous du cadre.



Figure 15 : Trous du cadre (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

18.1.4 Récapitulatif

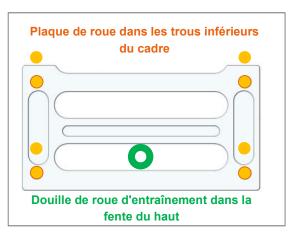


Figure 16 : Exemple de position initiale pour le réglage

Pour le réglage de la hauteur d'assise pour la position initiale montrée dans la figure précédente, il est possible de faire les choses suivantes :

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>1 cm</u>: Retournement de la plaque de roue de 180° et déplacement de la douille de roue d'entraînement dans la fente du bas de la plaque de roue

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>2 cm</u> : Déplacement de la plaque de roue
dans les trous supérieurs du cadre

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>3 cm</u>: Déplacement de la douille de roue d'entraînement dans la fente du haut de la plaque de roue



Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>4 cm</u>: Retournement de la plaque de roue de 180° (la douille de roue d'entraînement reste dans la fente du haut de la plaque de roue)

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>5 cm</u>: Déplacement de la plaque de roue dans les trous supérieurs du cadre et déplacement de la douille de roue d'entraînement dans la fente du haut de la plaque de roue

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de <u>6 cm</u>: Retournement de la plaque de roue de 180° et déplacement de la plaque de roue dans les trous supérieurs du cadre (la douille de roue d'entraînement reste dans la fente du haut de la plaque de roue)

En position initiale, si la plaque de roue se trouve dans les trous supérieurs du cadre et/ou si la douille de roue d'entraînement est montée dans la fente du haut, il est également possible d'augmenter la hauteur d'assise.

Pour une augmentation supplémentaire de la hauteur d'assise, des plaques de roue à trois fentes sont disponibles. Il est possible ici de monter la douille de roue d'entraînement dans la fente la plus basse de la plaque de roue et ainsi d'augmenter la hauteur d'assise à l'arrière de 3 cm.



Figure 17 : Plaque de roue à deux fentes et plaque de roue à trois fentes

18.1.5 Consignes générales

À chaque modification de la hauteur d'assise arrière :

- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26),
- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),

- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3).
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24).
- la hauteur des roulettes anti-bascule doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).

18.2 Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège

Si la hauteur d'assise est réglée à l'arrière, l'inclinaison du siège ou la hauteur d'assise peut être réglée à l'avant. Ce réglage s'effectue à l'aide de la position des roues avant dans les fourches de roue avant et de la taille de la fourche de roue avant.

18.2.1 Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant

Les réglages de la hauteur d'assise avant ou de l'inclinaison du siège peuvent être effectués par le positionnement de la roue avant dans la fourche de roue avant. Généralement, les fourches de roue avant ont trois positions possibles permettant de modifier la hauteur d'assise avant par pas de 15 mm.

- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être augmentée, la roue avant se monte dans une position plus basse dans la fourche de roue avant.
- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être réduite, la roue avant se monte dans une position plus haute dans la fourche de roue avant.



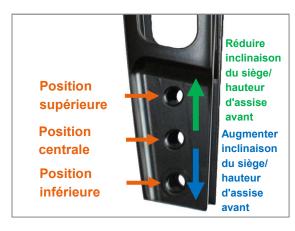


Figure 18 : Trois positions dans la fourche de roue avant pour le positionnement de la roue avant et son effet sur la hauteur d'assise avant

Les instructions de montage et de démontage des roues avant sont disponibles au chapitre 23.1.

18.2.2 Réglage par remplacement de la fourche de roue avant

Si la plage de réglage de la fourche de roue avant présente ne suffit pas, il faut utiliser une taille plus grande ou plus petite.

Ici, la position inférieure de la taille de fourche 1 correspond à la position supérieure de la taille de fourche 2 et la position inférieure de la taille de fourche 2 à la position supérieure de la taille de fourche 3.



Figure 19 : Tailles de fourche de roue avant avec identification des réglages identiques de hauteur d'assise pour les différentes tailles de fourche de roue avant

Les instructions de remplacement des fourches de roue avant sont disponibles au chapitre 23.3.

18.2.3 Consignes générales

À chaque modification de l'inclinaison du siège ou de la hauteur d'assise avant :

- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 19.1.3).
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 24).
- la hauteur des roulettes anti-bascule doit être si nécessaire réajustée (voir chapitre 25.3).



18.3 Adaptation du point de basculement

Un comportement optimal de bascule du produit est obtenu lorsque le logement d'axe des roues d'entraînement se trouve à proximité du centre de gravité du corps. Un produit réglé de cette manière peut être conduit sans grand effort et les petites irrégularités et bordures peuvent être franchies grâce au basculement. La conduite sur les deux roues arrière (basculement) est ainsi facile à apprendre. Le basculement vers l'arrière doit être empêché pour les utilisateurs de fauteuil roulant inexpérimentés grâce aux roulettes anti-bascule. Le réglage doit toujours être adapté aux besoins et aux capacités de l'utilisateur du fauteuil roulant de manière à garantir une conduite en toute sécurité.

Le **réglage du point de basculement** s'effectue en modifiant le positionnement des douilles de roue d'entraînement dans les plaques de roue.

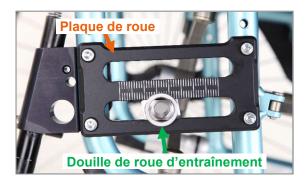


Figure 20 : Plaque de roue et douille de roue d'entraînement (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

 Pour régler le point de basculement, retirer d'abord les roues d'entraînement à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 22.1) afin d'accéder directement aux plaques de roue. Procédez ensuite comme suit : Desserrez les écrous de fixation acier à l'intérieur (clé de 30 mm) des deux côtés.



Figure 21 : Écrou de fixation acier à l'extérieur et douille de roue d'entraînement (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)



Figure 22 : Écrou de fixation acier à l'intérieur (vue du côté intérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

2. Faites glisser à présent les douilles de roue d'entraînement le long des fentes des plaques de roue jusqu'à la position souhaitée pour le point de basculement. Veillez à ce que les deux douilles de roue d'entraînement à droite et à gauche se trouvent exactement dans la même position de basculement. La graduation apposée sur la face avant des plaques de roue peut être utilisée comme indication.



Figure 23 : Faire glisser la douille de roue d'entraînement le long de la fente de la plaque de roue (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)





Figure 24 : Graduation sur la plaque de roue

3. Serrez finalement les écrous de fixation acier à l'intérieur (clé de 30 mm) à droite et à gauche à 70 Nm.

18.3.1 Consignes générales

Après chaque modification du point de basculement :

- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 23.4),
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 26),

Des réglages extrêmes, comme des roues d'entraînement montées très en avant, sont uniquement autorisés pour des utilisateurs de fauteuil roulant chevronnés pouvant transférer le poids sur la roue avant activement.

Afin de réduire le risque de basculement vers l'arrière, l'utilisation de roulettes antibascule est recommandée, même pour les réglages sans risque de basculement.

19 Système de dossier

Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déréglage, de chute ou de défaut.

19.1 Angle du dossier

19.1.1 Possibilités de réglage sur les dossiers réglables

En cas d'équipement avec un dossier réglable et pliable, l'angle du dossier peut être réglé sans outil et le dossier peut être entièrement replié. L'angle du dossier peut être bloqué sur 7 positions en pas de 5°.

Notez qu'en augmentant l'angle entre le dossier et le système d'assise, le centre de gravité est décalé vers l'arrière et que le point de basculement est ainsi atteint plus tôt.

19.1.2 Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable

Pour une bonne tenue d'assise, nous recommandons si possible de placer le dossier verticalement par rapport au sol.

Pour les dossiers bas en raison du handicap avec système de sangles adapté, il est avantageux dans certains cas pour une bonne stabilité d'incliner légèrement le dossier vers l'avant et de desserrer la sangle supérieure de la toile de dossier de sorte que la flèche soit plus importante dans la zone supérieure (voir chapitre 19.2).

La possibilité de réglage de l'angle du dossier aide à l'assise active et assure la flexibilité de l'utilisateur du fauteuil roulant. Quelques exemples ci-après :

- Si une modification de l'inclinaison du siège (voir chapitre 18.2) doit être effectuée, le dossier peut être réglé conformément en inclinaison.
- Lors d'un déplacement en côte ou du transport d'un sac (par ex. sac à dos) sur le dossier, le centre de gravité se décale vers l'arrière et le risque de basculement augmente. Ce risque peut être réduit en réglant de manière correspondante l'angle du dossier vers l'avant.
- Pour une assise confortable, le dossier peut être bloqué dans une position arrière afin qu'il soit légèrement incliné en arrière.



19.1.3 Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier

Pour régler le dossier, déchargez-le (il y a sinon un risque de basculement) et desserrez ensuite les boulons d'arrêt en prise à gauche et à droite dans les trous de blocage des parties latérales. Passez la main sous de la toile d'assise et tirez au centre de la corde reliée aux boulons d'arrêt vers l'avant.



Figure 25 : Boulon d'arrêt relié avec la corde (vue du côté intérieur du produit)

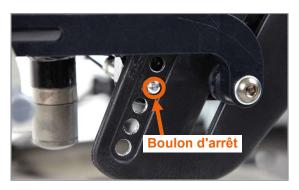


Figure 26 : Boulon d'arrêt en prise dans le trou de blocage sur la partie latérale (vue du côté extérieur du produit, sans protège-vêtements)

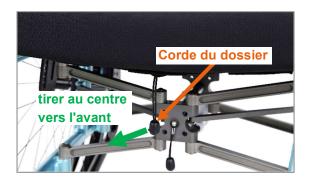


Figure 27 : Corde pour l'actionnement des boulons d'arrêt et ainsi le réglage de l'angle du dossier

Lorsque les deux boulons d'arrêt sont débloqués en tirant sur la corde, vous pouvez régler le dossier selon vos besoins et le bloquer à nouveau en relâchant la corde. Il faut veiller ici au blocage correct des deux boulons d'arrêt dans les trous de blocage voulus (position identique à gauche et à droite) avant de recharger le dossier.

Dans la **plage de réglage** du dossier, il est possible de monter une vis de butée comme limiteur.



Figure 28 : Vis de butée (vue du côté extérieur du produit)

Vérifiez après chaque réglage de l'angle du dossier que le dossier est bien bloqué par les boulons d'arrêt.

Pour **replier le dossier**, tirez sur la corde vers l'avant et rabattez en même temps le dossier vers le bas jusqu'à ce qu'il repose sur la surface d'assise. Si vous souhaitez remettre le dossier à l'angle voulu, procédez comme décrit précédemment pour le réglage de l'angle du dossier.



Vidéo Réglage de l'angle du dossier & repliage :

https://www.youtube.com/watch?v=rXdDUbi



19.2 Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier adapté à la silhouette du dos et rembourrage de dossier » se compose d'un système de sangles et d'un rembourrage. La tension du dossier peut être adaptée à l'aide des sangles avec boucles de serrage aux besoins individuels.

Retirez d'abord le rembourrage de dossier superposé fixé avec des bandes Velcro. Le système de sangles situé en dessous est réglé en usine de sorte que les sangles supérieure et inférieure aient une flèche d'env. 2 cm. Les sangles centrales sont serrées pour un bon soutien lombaire.



Figure 29 : Système de sangle de la toile de dossier adaptable avec trois sangles

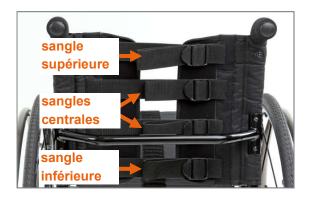


Figure 30 : Système de sangle de la toile de dossier adaptable avec quatre sangles

Pour le **réglage de la tension du système de sangles**, la boucle de serrage des différentes sangles est maintenue par sa languette et poussée vers la droite jusqu'à ce que la sangle se desserre.



Figure 31 : Pousser la boucle de serrage par sa languette vers la droite



Figure 32 : Boucle de serrage totalement ouverte

La sangle peut maintenant être tirée fermement pour le réglage d'un faible mou ou desserrée pour une plus grande flèche (fig. 33 et 34). La sangle ne doit pas être retirée de la boucle de serrage pour cette opération.



Figure 33 : réduire la flèche





Figure 34 : augmenter la flèche

Afin de mettre enfin la boucle de serrage sur le système de dossier, tirez sur la partie arrière de la boucle vers la gauche. Vous devez doser avec précaution votre force de traction afin de ne pas dérégler la flèche réglée.



Figure 35 : Remettre la boucle de serrage sur le système de dossier



Figure 36 : Boucle de serrage légèrement posée sur le système de dossier

Remettez ensuite le rembourrage de dossier sur les bandes velcro.

Si pendant le réglage une sangle est retirée par inadvertance, voyez dans les illustrations suivantes comment **réinsérer correctement la sangle** :



Figure 37 : Étape 1 : Insertion de la sangle



Figure 38 : Étape 2 : Insertion de la sangle



Figure 39 : Étape 3 : Passage de la sangle





Figure 40 : Étape 4 : Passage simple de la sangle dans la boucle de serrage

Les sangles doivent toujours être introduites en double dans les boucles de serrage, car sinon les sangles se relâchent lors de l'utilisation du produit et la tige centrale des boucles de serrage est courbée fortement en cas de charge extrême.



Figure 41 : Étape 5 : Retour de la sangle dans la boucle de serrage afin de maintenir la « double introduction » requise



Figure 42 : Étape 6 : Passage de la sangle pour une introduction double



Figure 43 : Étape 7 : Introduction double



Figure 44 : Étape 8 : Insertion de la sangle



Figure 45 : Étape 9 : Sangle enfilée

19.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier ergonomique rigide » se compose d'une coque en aluminium, de bandes velcro transversales et d'un rembourrage de dossier.

Une **flèche** est déjà intégrée dans le dossier rigide par sa forme. Elle ne peut pas être réglée.

Un **soutien lombaire** personnalisé peut cependant être réglé à l'aide des bandes Velcro transversales. Pour ce faire, le rembourrage de dossier est retiré à l'aide des bandes Velcro. Les bandes transversales peuvent désormais être tendues en fonction des besoins individuels en desserrant et en reposant le système de bandes Velcro.





Figure 46 : Dossier rigide ergonomique (vue de l'arrière)

Remettez ensuite le rembourrage de dossier à l'aide des bandes Velcro.



Figure 47 : Dossier ergonomique rigide sans rembourrage de dossier avec bandes Velcro transversales (vue de l'avant)

Pour plier le produit, le dossier rigide doit être enlevé. Pour **retirer le dossier rigide**, tirez le levier de déclenchement du clip de verrouillage vers le haut et enfoncez en même temps le dossier rigide vers l'avant.

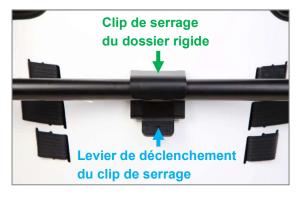


Figure 48 : Clip de serrage du dossier rigide et levier de déclenchement (vue arrière)

Pour **poser le dossier rigide**, celui-ci est poussé sur le tube dorsal et guidé en même temps dans la prise enfichable sur l'articulation du dossier. Pendant cette opération, tirez le dossier rigide vers l'arrière de sorte que le clip de serrage du dossier rigide s'enclenche sur la barre de renfort du dossier.



Figure 49 : Tubes dorsaux et barre de renfort du dossier (vue arrière)



Figure 50 : Prise enfichable du dossier rigide (vue avant)

20 Système d'assise

Évitez de vous laisser tomber dans le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déréglage, de chute ou de défaut.

Le système d'assise se compose généralement d'un système de sangle. Celui-ci peut être réglé ultérieurement. La tension de l'assise peut être modifiée par des bandes Velcro de sorte que celle-ci peut s'adapter à son système de coussin d'assise. La toile d'assise ne doit donc pas présenter trop de tension afin d'éviter un contact avec le mécanisme de pliage.





Figure 51 : Système ouvert avec bandes Velcro pour le réglage de la flèche

Remarque:

Il est obligatoire d'utiliser un coussin sur le système d'assise. Le coussin empêche le refroidissement de l'abdomen en cas de températures froides et protège de la salissure et de l'humidité. Par ailleurs, le coussin d'assise assure une répartition régulière de la pression sur les fesses et atténue les coups ainsi que les secousses.

21 Protège-vêtements

21.1 Aperçu des désignations



Figure 52 : Arbre à cardan de dossier



Figure 53 : Protège-vêtements retiré du produit



Figure 54 : Protège-vêtements posé sur le produit (vue sans roue d'entraînement)



Figure 55 : Boulon d'arrêt en prise dans le trou de blocage sur la partie latérale (vue sans protègevêtements)



Figure 56 : Boulon d'arrêt bloqué dans l'étrier de prise du protège-vêtements (vue avec protège-vêtements)



21.2 Démontage et montage du protège-vêtements

Pour retirer le protège-vêtements, il faut d'abord débloquer les boulons d'arrêt. Passez la main sous la toile d'assise et tirez vers l'avant au centre de la corde reliée aux boulons d'arrêt et maintenez celle-ci en position tirée.



Figure 57 : Boulon d'arrêt relié avec la corde (vue du côté intérieur du produit)



Figure 58 : Corde d'actionnement des boulons d'arrêt

Notez que : Si vous êtes assis pendant le démontage du protège-vêtements, vous devez décharger le dossier avant de tirer sur la corde.

Le protège-vêtement peut, à présent, être tiré d'abord vers l'avant hors du guidage de tôle latérale pour l'étrier de prise (la corde peut être ensuite relâchée) puis vers l'arrière hors de l'arbre à cardan de dossier.



Figure 59 : Protège-vêtements tiré vers l'avant en dehors du guidage de tôle latérale (vue sans roue d'entraînement)

Pour monter le protège-vêtements, celui-ci est d'abord enfoncé à l'aide de l'étrier de prise à l'arrière sur l'arbre à cardan de dossier, puis l'étrier de prise est inséré à l'avant dans le guidage de tôle latérale et poussé vers le bas jusqu'à ce que le boulon d'arrêt s'enclenche dans l'étrier de prise.



Figure 60 : Étrier de prise inséré sur l'arbre à cardan de dossier (vue sans roue d'entraînement)



21.3 Réglage de la position du protège-vêtements

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Après le réglage de la position de la roue d'entraînement ou pose d'autres pneus sur les roues d'entraînement, un ajustement de la position du protège-vêtements sur le passage de roue est requis. La distance entre le pneu et le protège-vêtements doit être comprise entre 5 et 8 mm afin d'éviter le coincement des doigts, le frottement des pneus sur le protège-vêtements et de faire obstacle à la main courante.

Pour régler la position du protège-vêtements, desserrez les deux vis de fixation M5 (clé de 3 mm) des prises de protège-vêtements sur chaque protège-vêtements.



Figure 61 : Prise de protège-vêtements



Figure 62 : Vis de fixation M5 et trous oblongs de l'étrier de prise

L'étrier de prise peut maintenant être amené en position le long des trous oblongs du protège-vêtements et de l'étrier de prise.

Les prises de protège-vêtements sont ensuite positionnées en conséquence et les vis de fixation M5 serrées (clé de 3 mm) à 6 Nm dans les prises de protège-vêtements.



Figure 63 : Trous oblongs du protège-vêtements

21.4 Taille du protège-vêtements

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Le protège-vêtements (aluminium et carbone) est disponible en trois tailles différentes. La taille du cache-roue varie en fonction des différentes tailles :

30 mm (taille 1), 36 mm (taille 2), 46 mm (taille 3)



Figure 64: Dimension du cache-roue

La taille du protège-vêtements peut être lue sur les dentures sur le bord inférieur du protège-vêtements. Une dent signifie Taille 1, deux dents signifient Taille 2 et trois dents Taille 3.





Figure 65 : Identification de la taille du protègevêtements

Après le passage à des pneumatiques plus larges ou après la modification du carrossage, un changement à une taille de protègevêtements plus grande est utile le cas échéant. Un tel changement est organisé si nécessaire par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

22 Roues d'entraînement

22.1 Montage et démontage des roues d'entraînement



Figure 66 : Bouton de blocage de l'axe à démontage rapide au centre de l'axe de roue

Pour le **retrait des roues d'entraînement**, saisissez les rayons tout autour du moyeu de la roue. En tenant enfoncé le bouton de blocage au milieu de l'axe de roue avec le pouce, les roues peuvent être débloquées et retirées.

Pour la **pose des roues d'entraînement**, les boutons de blocage doivent être enfoncés et les axes à démontage rapide des roues d'entraînement doivent être enfoncés dans les douilles de roue d'entraînement. Dans ce cas, veiller particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement après la pose de la roue. Sinon, les roues ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure.

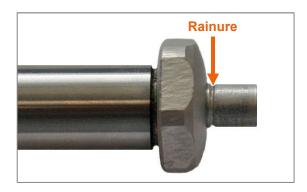


Figure 67 : Axe à démontage rapide avec rainure

Avant d'utiliser le produit, il faut vérifier que les roues sont fixées solidement et que les axes à démontage rapide sont verrouillés.

L'axe à démontage rapide est muni de série des petits boutons de blocage standard (voir figure précédente). En option, il est possible de munir l'axe de démontage rapide avec une assistance à la manipulation et un grand bouton-poussoir. Le retrait et de la pose des roues d'entraînement se déroulent de la même manière avec cette option.



Figure 68 : Axe à démontage rapide avec assistance à la manipulation, grand bouton-poussoir

Équipement recommandé :

Pour les personnes tétraplégiques ou avec fonctionnement restreint des doigts, un **Tetra-Clip** est disponible pour la manipulation du verrouillage de l'axe de démontage rapide. Le Tetra-Clip est un boîtier plastique vissé à l'extérieur du moyeu de roue d'entraînement et qui est manipulé à l'aide d'une tige transversale. La tige est pourvue d'une marque rouge sur l'un des côtés (axe de démontage rapide ou-



vert) et d'une marque verte de l'autre côté (axe de démontage rapide bloqué). La tige peut être pressée avec la paume vers le milieu de la roue d'entraînement et ainsi ouvrir ou fermer le verrouillage de l'axe de démontage rapide.



Figure 69 : Tetra-Clip avec axe de démontage rapide bloqué



Figure 70 : Tetra-Clip avec axe de démontage rapide ouvert, la roue d'entraînement peut être retirée

22.2 Vérification et réglage de l'alignement de roue d'entraînement arrière

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Un alignement des roues correct permet au fauteuil de rouler facilement. L'alignement des roues est réglé avant la livraison à l'aide d'entretoises. Les entretoises d'alignement doivent être remontées toujours précisément comme elles l'étaient à la livraison même en cas de modification de la position des plaques de roue.



Figure 71 : Deux entretoises d'alignement des roues avec une épaisseur de matière différente

Afin de **vérifier** l'alignement des roues ou le positionnement correct des entretoises d'alignement, par exemple après une modification de la position de la plaque de roue, procédez comme suit :

Positionnez le produit sur une surface plane et bloquez le produit contre un déplacement involontaire.

Mesurez la hauteur de l'axe (du sol jusqu'à l'axe de roue d'entraînement) et marquez cette mesure sur les deux pneumatiques avant et arrière.



Figure 72 : Marquage de la hauteur de l'axe à l'avant et à l'arrière sur les deux pneumatiques

Mesurez ensuite l'écart entre les roues d'entraînement à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe le long de vos repères. L'écart entre les deux roues motrices doit idéalement être aussi grand à l'arrière qu'à l'avant. Il faut généralement que l'écart des roues motrices à



l'avant ne soit pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des roues doit être corrigé. Vérifiez dans ce cas le positionnement correct des entretoises d'alignement.

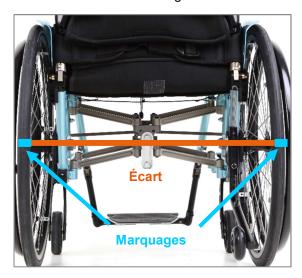


Figure 73 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

22.3 Carrossage

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Le carrossage augmente le maintien en équilibre latéral du produit, mais provoque une augmentation de la largeur totale du produit.

Le carrossage est réalisé selon la commande et peut être modifié ultérieurement par l'échange des cales de carrossage. Si vous souhaitez entreprendre une modification du carrossage, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.



Figure 74 : Différentes cales de carrossage

22.4 Pression de gonflage des pneus

Vérifiez régulièrement ainsi qu'après des sollicitations thermiques extrêmes la pression des pneus (pas pour les pneus pleins). La pression des pneus maximale et le cas échéant minimale est indiquée sur la gaine des pneus et doit être respectée.

En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein à pousser n'est plus garantie et une pression de gonflage insuffisante agit négativement sur la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

La pression des pneus augmente avec la température. En cas de pression trop élevée, les pneus risquent d'éclater. En conséquence, les pneus du produit ne doivent être soumis à aucune température élevée inhabituelle, par ex. dans un sauna ou en été derrière une vitre.

Lors du gonflage des pneus, veiller à ne pas dépasser la pression indiquée.

Afin de vérifier ou de corriger la pression des pneus, procédez comme suit :

- Bloquez le produit contre le déplacement involontaire.
- 2. La roue d'entraînement est en général équipée d'une valve de voiture. Dévissez son capuchon.



Figure 75: Valve avec capuchon

3. Posez l'embout de l'appareil à air comprimé ou du compresseur sur la valve (il peut



être nécessaire de poser en plus un adaptateur sur l'embout) et si un levier de serrage est présent, bloquez la liaison en faisant basculer le levier de serrage.

- Contrôlez à présent la pression du pneu.
 Si la pression du pneu ne correspond pas aux prescriptions, corrigez la pression.
- Desserrez le levier de serrage (si présent), retirez l'embout de la valve et reposez fermement le capuchon.



Figure 76: Compresseur

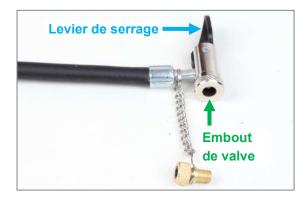


Figure 77 : Embout de valve et levier de serrage du compresseur

22.5 Extension d'empattement

L'empattement peut être agrandi grâce à une plaque de bike rallongée montée de manière fixe. Les roues peuvent être insérées à tout moment dans l'axe de la plaque de roue rallongée.



Figure 78 : Plaque vélo allongée

Pour **déplacer les roues d'entraînement** entre l'axe du fauteuil roulant et l'axe de l'extension d'empattement, procédez comme décrit au chapitre 22.1.

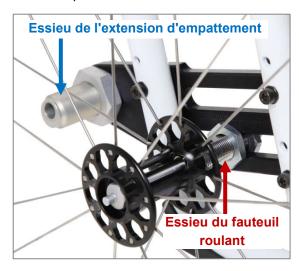


Figure 79 : Extension de l'empattement par plaque de roue rallongée

22.6 Divers

Lorsque les pneus, les flexibles ou les mains courantes doivent être remplacés, adressezvous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

Équipement recommandé :

Les flasques empêchent que les mains et les doigts n'arrivent et ne se coincent dans les roues pendant le déplacement. Le risque de blessure est ainsi réduit.





Figure 80 : Flasque pour réduire le risque de coincement des mains et des doigts



Figure 82 : Roue avant avec axe en aluminium à six pans creux

23 Roues avant

23.1 Remplacement des roues avant

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Les roues avant du produit sont fixées en fonction de leur type soit par deux vis de fixation d'axe M6, soit par une vis de fixation d'axe M6 et un écrou M6.

23.1.1 Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe

Pour le **démontage d'une roue avant**, sortez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) sur un côté.



Figure 81 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)

Vous voyez maintenant l'axe en aluminium à six pans creux (clé de 4 mm) au centre de l'axe. Ce six pans creux sert à fixer l'axe tandis que la seconde vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) est retirée. Pour ce faire, enfoncez une clé à six pans (clé de 4 mm) dans les six pans creux de l'axe en aluminium et maintenez-la fixement. Tournez simultanément l'autre vis de fixation d'axe M6 restante (clé de 4 mm) de l'autre côté.

Vous pouvez maintenant retirer la roue avant de la fourche. Une entretoise que vous pouvez retirer est posée à droite et à gauche sur la roue avant pour la réutiliser ultérieurement lors du montage de la nouvelle roue avant. Si vous souhaitez monter un autre type de roue avant, utilisez les entretoises jointes, car celles-ci sont généralement différentes d'une roue avant à une autre.



Figure 83 : Entretoise sur la roue avant



Pour le montage de la roue avant, procédez dans l'ordre inverse du démontage. Veillez à reposer les entretoises à droite et à gauche de la roue avant avant le montage dans la fourche de la roue avant. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm. Il est recommandé de n'utiliser que des vis avec revêtement Polyfleck. Les vis sans revêtement Polyfleck doivent être bloquées avec un frein-filet.

23.1.2 Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou

Pour le **démontage d'une roue avant**, tenez fermement l'écrou M6 (clé de 10 mm) et desserrez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm). Vous pouvez à présent retirer l'écrou M6 avec sa rondelle, la vis de fixation d'axe avec sa rondelle et la roue avant.



Figure 84 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)



Figure 85 : Écrou M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté intérieur du produit)



Figure 86: Roue avant avec axe en aluminium



Figure 87 : Entretoise sur la roue avant

Lors du montage de la roue avant, placez celle-ci avec son entretoise dans la fourche de roue avant, maintenez-la dans cette position et introduisez la vis de fixation d'axe M6 avec la rondelle depuis le côté extérieur du produit vers l'intérieur à travers l'axe de la roue avant. Posez à présent la rondelle et l'écrou M6 (clé de 10 mm) depuis l'autre côté. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm.

23.2 Vibrations des roues avant

Les oscillations incontrôlées de la roue avant autour de l'axe de rotation de la fourche de roue avant (pendant la conduite) sont désignées comme « vibrations ».

Si les roues avant commencent à vibrer, réduire immédiatement la vitesse de conduite afin d'éviter les positions transversales et les blocages des roues avant, et ainsi réduire le risque de chute.



La **vitesse limite** à laquelle une vibration des roues avant peut survenir **diminue avec** :

- un accroissement du diamètre des roues avant
- un accroissement du poids des roues avant
- une diminution de la charge des roues avant
- une diminution de la chasse des roues avant

Les possibilités suivantes sont disponibles afin d'agir sur les **vibrations des roues avant** :

- Les vibrations peuvent être évitées en réduisant le diamètre des roues avant. Cela signifie que le montage d'une roue avant plus petite dans une autre position de roue dans la fourche de roue avant (la hauteur d'assise reste ainsi identique) est une possibilité pour réduire les vibrations perturbantes. Cependant, il faut noter qu'une roue avant plus petite rend plus difficile le franchissement des obstacles et augmente la fréquence des basculements. Plus la roue avant est petite, plus la capacité de conduite est sollicitée.
- Une autre possibilité permettant de réduire les vibrations consiste à utiliser une roue avant plus légère de même diamètre ou, tel que décrit précédemment, avec un diamètre plus petit.



Figure 88 : Chasse

Par ailleurs, la chasse peut être augmentée. La distance entre l'axe de rotation projeté au sol de la fourche de la roue avant et le point de contact de la roue est désignée par chasse. Le point de contact de la roue avant se trouve derrière l'axe de rotation. La chasse provoque une stabilisation directionnelle. L'augmentation de la chasse peut être obtenue en montant la roue avant dans une autre position de la fourche de roue avant (la hauteur d'assise à l'avant ou l'inclinaison du siège changent alors, voir chapitre 18.2). Une autre possibilité consiste à incliner l'axe rotatif de la fourche de roue avant (voir chapitre 23.4) de la position verticale dans la zone inférieure dans le sens de déplacement. L'inclinaison de l'axe rotatif de la fourche de roue avant peut être réglée jusqu'à env. 4 mm au-delà de la longueur du roulement à billes de roue avant en dehors de la ver-



ticale. La chasse augmente ainsi et la sensibilité aux vibrations se réduit.

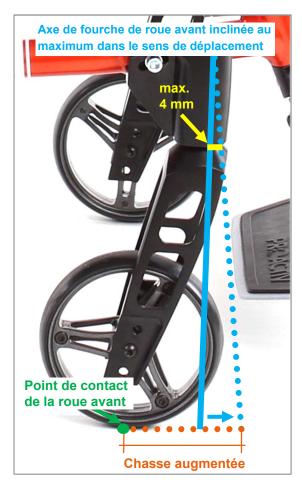


Figure 89 : Augmentation de la chasse par inclinaison de l'axe de fourche avant

23.3 Remplacement des fourches de roue avant

Pour les fourches de roue avant, on différencie une fourche de roue avant à axe fixe et une fourche de roue avant à axe à démontage rapide.

23.3.1 Fourche de roue avant avec axe fixe

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour le démontage de la fourche de roue avant avec axe fixe, le capot en aluminium doit d'abord être retiré du roulement à billes. Pour retirer le capot, on peut passer sous le capot avec un cutter disponible dans le commerce et le soulever légèrement en plusieurs endroits. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite desserré à l'aide d'une douille à six pans de 19 mm. L'axe de fourche de roue avant peut ensuite être tiré vers le bas en dehors du roulement à billes.



Figure 90 : Capot en aluminium



Figure 91 : Capot en aluminium retiré et écrou M12 visible

Pour le montage de la fourche de roue avant avec un axe fixe, celle-ci est enfoncée avec l'axe rotatif de fourche de roue avant dans le roulement à billes. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite resserré à un couple de 3 Nm et bloqué avec un frein-filet. Le capot en aluminium est ensuite renfoncé dans le roulement à billes.



L'écrou M12 ne doit pas être serré à plus de 3 Nm pour faciliter la rotation de l'axe. Si la rotation doit être plus dure, cela peut être obtenu grâce à un couple de serrage plus important.

23.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide

Le démontage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide fonctionne à l'aide d'un bouton de blocage placé sur le côté intérieur de la fourche de roue avant. Attrapez la fourche de roue avant et appuyez sur le bouton de blocage avec le pouce. La fourche de roue avant peut être retirée.



Figure 92 : Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide et bouton de blocage

Lors du montage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide, appuyez à nouveau sur le bouton de blocage et insérez l'axe de la fourche de roue avant dans le roulement à billes. Dans ce cas, veillez particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement lors de l'installation de la fourche. Sinon, les fourches ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure (Fig. 67).

23.4 Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour de bonnes propriétés de stabilité directionnelle du produit, les axes rotatifs des fourches de roue avant doivent être réglés perpendiculairement à un sol plat.

Des réglages sur les axes rotatifs des fourches des roues avant peuvent être nécessaires pour les raisons suivantes :

- Point de basculement et/ou hauteur d'assise modifiés.
- Les axes rotatifs des fourches de roue avant ne sont plus à la verticale en raison d'une chute ou d'un choc.
- Les vibrations des roues avant doivent être réduites.

Pour régler les axes rotatifs des fourches des roues avant, le produit doit se trouver sur une surface plane et l'alignement des roues d'entraînement doit déjà avoir été réglé (chapitre 22.2).

Vérifiez maintenant si les axes rotatifs des fourches de roues avant se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane. Positionnez au mieux une équerre avec un curseur réglable en hauteur sur le bord avant des roulements à billes. Le curseur doit se trouver au centre sur le roulement à billes.

Info:

Lorsque les bords avant des roulements à billes se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane, il en va de même pour les axes rotatifs des fourches des roues avant.

Veillez à ce que les bords avant des roulements à billes soient légèrement arrondis. Ainsi, les distances au-dessus et en dessous



entre le curseur de l'équerre et le bord avant du roulement à billes doivent être identiques.



Figure 93 : Vérification du réglage des axes rotatifs des fourches de roue avant

Outils recommandés :

L'équerre avec curseur peut être commandée chez PRO ACTIV (numéro de commande : 8000 901 000).

Si les bords avant des roulements à billes ne sont pas à la verticale par rapport à un sol plane, le réglage doit être réajusté. **Ajustez** d'abord le roulement à billes à droite, puis celui à gauche et vérifiez enfin à nouveau le côté droit. Procédez ensuite comme suit :

1. Desserrez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm).



Figure 94 : Vis sans tête M5

 Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté intérieur du châssis.



Figure 95 : Vis de fixation M6 sur le côté intérieur du châssis, rondelle présente sur châssis à forme G, absente sur châssis à forme V

 Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis.



Figure 96 : Vis de fixation M6 sur le côté extérieur du châssis

- 4. Amenez le roulement de la roue avant à l'aide de l'équerre le roulement à billes en position verticale par rapport au sol plane.
- Serrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis et le côté intérieur du châssis avec un couple de serrage de 10 Nm et contrôlez le réglage vertical encore une fois.
- Tournez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm) de sorte que celle-ci repose sur la vis de fixation M6.

Après deux réglages effectués sur le roulement à billes de roue avant, il est recommandé de renouveler le frein-filet des vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les côtés intérieur et extérieur du cadre.



Remarque:

Afin de réduire les vibrations des roues avant, il peut s'avérer nécessaire d'incliner les axes de rotation des fourches de roue avant hors de la verticale (chapitre 23.4).

24 Repose-pieds

Un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm. Cela doit être respecté lors du réglage de l'angle du repose-pieds et lors du réglage de la longueur de potence.

24.1 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

L'angle de la palette de repose-pieds peut également être réglé en desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté inférieur de la plaque de support de repose-pieds. Si le réglage angulaire est terminé, resserrez les vis de fixation M5 (clé de 5 mm) à 5 Nm. Ce couple de serrage ne doit pas être dépassé, car des couples de serrage supérieurs peuvent endommager les pinces.

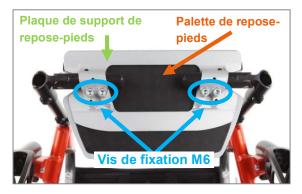


Figure 97 : Repose-pieds vu du dessous

24.2 Démontage et montage du repose-pieds

Pour le **démontage du repose-pieds**, débloquez le mécanisme de pliage de son arrêt (chapitre 17.1) et déverrouillez le repose-pieds en tirant le levier de l'axe de blocage des deux côtés et en le mettant à la verticale du support. Retirez ensuite le repose-pieds des tubes du châssis avec les tubes de support.

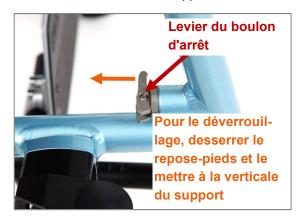


Figure 98 : Levier de l'axe de blocage en position standard, repose-pieds verrouillé ; pour retirer le repose-pieds, mettre le levier de l'axe de blocage à la verticale



Figure 99 : Levier de l'axe de blocage desserré et mis à la verticale du support pour retirer le reposepieds

Pour **poser le repose-pieds**, sortez le mécanisme de pliage de son blocage (chapitre 17.1), mettez le levier de l'axe de blocage en position standard (tant que les tubes de support du repose-pieds ne sont pas bloqués dans les tubes du cadre, le levier de l'axe de blocage ne repose pas complètement sur le support) et insérez le repose-pieds avec les tubes de support dans les tubes du cadre jusqu'à ce que le repose-pieds se bloque de manière audible.





Figure 100 : Insérer les tubes de support dans les tubes du châssis jusqu'à ce que le repose-pieds s'enclenche avec un bruit audible

Entretien recommandé:

Il est recommandé de graisser légèrement les tubes de support du repose-pieds à des intervalles réguliers avec de la graisse multiusages.

24.3 Repose-pieds monobloc



Figure 101 : Repose-pieds monobloc

Pour le réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 4 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 102 : La vis de fixation M6 supérieure peut être positionnée dans la trame perforée



Figure 103 : La vis de fixation M6 inférieure peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm.



Remarque:

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de desserrer la contrainte du tube de support du reposepieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci. Par conséquent, desserrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de reposepieds avant de commencer le réglage de la longueur de la potence. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.4 Repose-pieds rabattable d'un côté



Figure 104 : Repose-pieds rabattable d'un côté, en position standard

Pour le **repliage d'un côté du repose-pieds**, soulevez la palette de repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut.



Figure 105 : Pour le repliage d'un côté, soulevez le repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut (vue du produit de l'avant)



Figure 106 : Palette de repose-pieds soulevée hors de la fixation (vue du produit de l'avant)



Figure 107 : Repose-pieds rabattu d'un côté (vue du produit de l'avant)

Lorsque vous dépliez le repose-pieds, veillez à ce que les deux évidements reposent précisément à l'arrière et à l'avant sur la goupille cylindrique de la fixation.



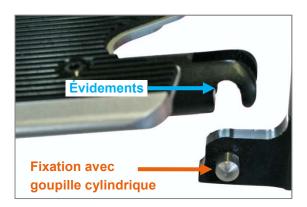


Figure 108 : Goupille cylindrique et évidements correspondants

Pour le réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 109 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée



Figure 110 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm (en haut) et à 7 Nm (en bas).

Remarque:

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de corriger la contrainte du tube de support du repose-pieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci, respectivement le décalage de la position de la palette de repose-pieds. En desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds, il est possible de remettre la palette de repose-pieds dans la position correcte. La procédure est disponible au chapitre 24.1.



24.5 Repose-pieds relevable en arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort



Figure 111 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut, avec mécanisme d'enclenchement à ressort, en position standard

Pour replier le repose-pieds en arrière vers le haut, la palette doit être poussée vers l'arrière en exerçant une légère force jusqu'à ce que le repose-pieds se détache du verrouillage. Le repose-pieds peut alors être replié entièrement en arrière vers le haut.



Figure 112 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut avec mécanisme d'enclenchement à ressort, position repliée en arrière vers le haut

Si vous voulez remettre le repose-pieds en position standard, poussez le repose-pied vers l'avant en position standard à l'aide de votre pied.

Pour le réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence, les vis de fixation M6 (revêtement Polyfleck, clé de 4 mm) doivent être desserrées des deux côtés extérieurs des tubes de potence. La longueur de la potence peut à présent être réglée le long des encoches. Veillez à ce que la même encoche soit utilisée des deux côtés.

Pour une longueur de potence plus courte, une plage de réglage plus importante est disponible. Si une longueur de potence plus longue est souhaitée, elle peut être allongée en général de 2 cm à l'aide du tube de potence présent. Si un allongement plus important est souhaité, des tubes de potence plus longs doivent être commandés auprès de PRO ACTIV.

Quand la longueur de la potence est réglée, bloquez-la en introduisant les vis de fixation M6 (avec revêtement polyfleck, clé de 4 mm) des deux côtés et en les serrant à un couple de 7 Nm.



Figure 113 : Encoches et vis de fixation M6 pour le réglage des longueurs de la potence (vue arrière)

Remarque:

Pour un châssis de produit avec forme en V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas et des tubes de support du repose-pieds qui ne sont pas parallèles, il est nécessaire de détendre la contrainte du tube de support du repose-pieds résultant du réglage de la longueur dans la plaque de support de celui-ci. Par conséquent, desserrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur la plaque de support de repose-pieds avant de commencer le réglage de la longueur de la potence. La procédure est disponible au chapitre 24.1.



24.6 Repose-pieds séparé au centre



Figure 114 : Repose-pieds séparé au centre, en position standard

Pour rabattre une des deux parties du reposepieds, saisissez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs pivoter la palette de repose-pieds vers l'extérieur ou l'incliner. Un outil est nécessaire pour le repliage et le pivotement.



Figure 115 : Une partie de repose-pieds relevée, possibilité d'inclinaison vers l'extérieur représentée

Pour le réglage longitudinal des tubes de support du repose-pieds ou l'adaptation de la longueur de potence, il y a deux vis de fixation M6 sur chaque tube de support du repose-pieds. La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être déplacée dans une trame perforée (généralement trois positions possibles). La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être déplacée progressivement dans un trou oblong. En fonction de la dimension de l'adaptation longitudinale, une des vis de fixation ou deux peuvent être déplacées dans leur position.



Figure 116 : La vis de fixation M6 supérieure (clé de 4 mm) peut être positionnée dans la trame perforée



Figure 117 : La vis de fixation M6 inférieure (clé de 5 mm) peut être positionnée dans le trou oblong

Pour l'adaptation de la longueur de potence, la vis de fixation M6 correspondante (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) est desserrée des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés dans la trame perforée ou le long des trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.

Si la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm en haut ou de 5 mm en bas) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm (en haut) et à 7 Nm (en bas).

Remarque:

Sur un châssis de produit en forme de V ou avec une largeur de potence plus grande en haut qu'en bas, il est nécessaire de corriger le



décalage de la position de la palette. En desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les plaques de support de repose-pieds, elles peuvent être remises dans la bonne position. La procédure est disponible au chapitre 24.1.

24.7 Repose-pieds Swing away



Figure 118: Repose-pieds Swing away, en position standard

Pour **rabattre** une des deux parties du reposepieds, saisissez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs pivoter vers l'extérieur ou incliner la partie de repose-pieds.



Figure 119 : Deux parties de repose-pieds rabattues vers le haut et pivotées vers l'extérieur

Pour le **démontage** des parties de reposepieds, mettez les leviers à boulons d'arrêt vers l'avant, à la verticale sur les deux côtés par rapport à la fixation, et tirez ensuite les deux parties du repose-pieds vers le haut hors de la fixation.

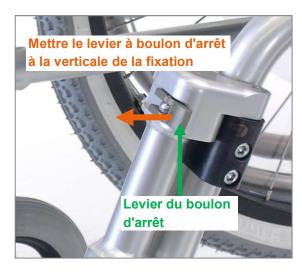


Figure 120 : Mettre le levier à boulon d'arrêt pour le démontage du repose-pieds Swing away en position verticale



Figure 121 : Repose-pieds Swing away démonté

Pour le réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence, les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) doivent être desserrées des deux côtés. Les tubes de support du reposepieds sont ensuite déplacés le long de leurs trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.





Figure 122 : Vis de fixation M6 avec rondelle pour le réglage de la longueur de la potence

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm.

24.8 Consignes de sécurité

Veillez lors du réglage de la longueur de potence à ce qu'aucune pression importante ne se produit entre la face inférieure des cuisses de l'utilisateur du fauteuil roulant et le bord du système d'assise.

25 Roulettes anti-bascule

Les roulettes anti-bascule ont pour but de réduire au maximum le risque de basculement involontaire vers l'arrière. Les roulettes antibascule sont fixées à l'aide d'un adaptateur de roulettes anti-bascule sur le cadre et peuvent être repliées sous le châssis à l'aide d'un système de ressort.

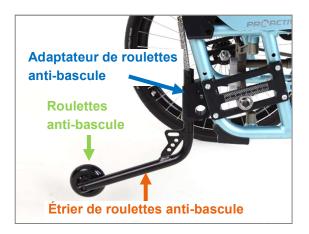


Figure 123: roulettes anti-bascule

25.1 Position de service et position passive

Pour franchir un obstacle, les roulettes antibascule doivent d'abord être passées de la position de service à la position passive de sorte qu'elles ne puissent pas reposer sur l'obstacle.



Figure 124 : Position de service des roulettes antibascule (vue arrière)





Figure 125 : Position passive des roulettes antibascule (vue arrière)

Pour amener les roulettes anti-bascule en position de service, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-bascule vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière. Assurez-vous que les roulettes anti-bascule sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-bascule.

Conseil:

Un accompagnateur peut également enfoncer vers le bas les roulettes anti-bascule en appuyant sur les boulons de blocage puis en les tournant en position de service.



Figure 126 : Mettre les roulettes anti-bascule en position de service (vue arrière)



Figure 127 : Roulettes anti-bascule enclenchées correctement

Pour amener les roulettes anti-bascule en position passive, appuyez sur l'étrier des roulettes anti-bascule vers le bas et inclinez celles-ci vers l'arrière sous la surface d'assise. Assurez-vous que les roulettes anti-bascule sont correctement verrouillées. Cela est visible lorsque les boulons de blocage d'un côté et les vis de fixation M6 de l'autre côté sont enfoncés dans les évidements correspondants de l'adaptateur de roulettes anti-bascule.

Conseil:

Un accompagnateur peut également enfoncer vers le bas les roulettes anti-bascule en appuyant sur la tôle de renfort, puis les tourner en position passive.



Figure 128 : Mettre les roulettes anti-bascule en position passive (vue arrière)



25.2 Démontage et montage des roulettes anti-bascule

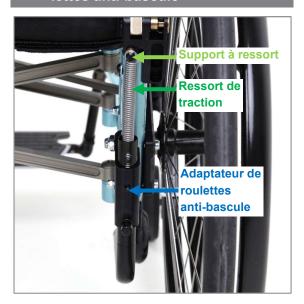


Figure 129 : Aperçu des désignations

Pour le **retrait** des roulettes anti-bascule, décrocher le ressort de traction du support à ressort. L'étrier des roulettes anti-bascule peut maintenant être sorti par le bas hors de l'adaptateur de roulettes anti-bascule.

Pour le **montage** des roulettes anti-bascule, l'étrier des roulettes anti-bascule est introduit par le bas dans l'adaptateur de roulettes anti-bascule et tiré vers le haut par le ressort de traction. Accrocher finalement le ressort de traction sur le support à ressort par l'anneau terminal.



Figure 130 : Ressort de traction avec anneaux d'extrémité

25.3 Réglage de la hauteur des roulettes anti-bascule

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour le réglage en hauteur des roulettes antibascule, celles-ci doivent d'abord être retirées (voir chapitre 25.2). Le boulon de blocage est ensuite retiré à l'aide de la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) sur laquelle le ressort de traction est fixé en bas. Pendant le desserrage de la vis de fixation M6, le boulon de blocage doit être maintenu avec une pince (le boulon de blocage doit être protégé contre les rayures pendant qu'il est maintenu avec une pince). Après avoir retiré la vis de fixation M6, le ressort de traction peut être enlevé.



Figure 131 : Vis de fixation M6 et ressort de traction retiré de l'étrier des roulettes anti-bascule

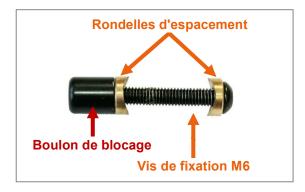


Figure 132 : Vis de fixation M6 avec rondelles d'espacement et boulon de blocage



Un insert devant être adapté à la nouvelle position en hauteur se trouve à l'intérieur de l'étrier des roulettes anti-bascule. L'insert doit être positionné aussi bas que possible dans l'étrier des roulettes anti-bascule. Pour le positionnement de l'insert, un tournevis peut par exemple être utilisé.



Figure 133 : Insert de l'étrier des roulettes antibascule et tournevis

Le ressort de traction est maintenant positionné dans l'insert de sorte que l'anneau d'extrémité du ressort repose précisément sur le trou dans lequel la vis de fixation M6 est vissée. Après avoir positionné correctement l'insert et le ressort, la vis de fixation M6 (avec les deux rondelles d'écartement et le boulon d'arrêt) (clé de 4 mm) est vissée dans l'insert et l'anneau d'extrémité du ressort dans la nouvelle position de hauteur.

Posez ensuite les roulettes anti-bascule sur le produit comme décrit au chapitre 25.2.

25.4 Consignes de sécurité

Les roulettes anti-bascule sont uniquement conçues pour réduire le risque de basculement vers l'arrière. Elles ne sont pas conçues pour réduire le risque de basculement vers l'avant ou sur le côté. Pour réduire ces risques, aucun accessoire de sécurité n'est disponible. Pour cette raison, le maniement avec ces risques doit être appris en collaboration avec vos thérapeutes et médecins.

Assurez-vous avant l'utilisation du produit, après chaque sollicitation des roulettes anti-bascule et après chaque modification sur le produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles. Dans ce cas, les roulettes anti-bascule se trouvant en position de service ne doivent pas se déplacer sur le côté sans qu'on ait desserré le blocage.

Le bord inférieur des roulettes antibascule doit présenter un écart par rapport au sol de 5 cm au maximum. Si un écart supérieur est voulu ou nécessaire, le risque de basculement ainsi accru doit faire l'objet d'exercices et d'apprentissage auprès de vos médecins ou thérapeutes.

Si les roulettes anti-bascule ne sont plus en capacité de fonctionner ou si vous avez des doutes sur leur fonctionnement correct, faites-les vérifier par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et remettre en état avant toute autre utilisation. Il existe sinon un risque de chute ou de blessure.

26 Freins

26.1 Frein à pousser

26.1.1 Ouverture et fermeture des freins

Le frein à pousser peut être équipé de différents leviers de frein tels que par ex. le levier de frein standard, le levier de frein long, le levier de frein droit et le levier de frein repliable. Les leviers de frein peuvent être montés en position standard ou plus bas. Par ailleurs, il est possible de choisir le frein à pousser avec manipulation à une main ; le levier de frein est présent alors seulement à gauche ou à droite. L'actionnement est cependant identique sur tous les leviers de frein.





Figure 134 : Système de frein à pousser avec levier de frein standard



Vidéo Frein à pousser, manipulation à une main :

https://www.youtube.com/watch?v=H9cNYknS160

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

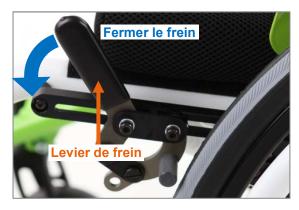


Figure 135 : Frein ouvert, la fermeture s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein

Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein à nouveau vers l'arrière en haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.



Figure 136 : Frein fermé, l'ouverture s'effectue en tirant le levier de frein vers l'arrière en haut

26.1.2 Réglage des freins

Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues arrière.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein à pousser, procédez comme suit des deux côtés :

- Situation de départ : Les roues arrière sont posées sur le produit et le frein à pousser est ouvert. Les roues d'entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
- Afin de positionner correctement le frein à pousser, desserrez les vis de fixation M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le frein à pousser puisse être déplacé sur le rail de fixation de frein.



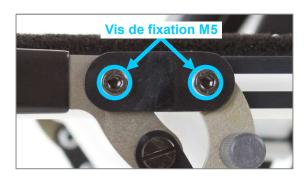


Figure 137 : Vis de fixation M5 sur rail de fixation de frein

 Positionnez le frein ouvert sur le rail de fixation de frein de manière à ce qu'un écart d'env. 3 mm à 4 mm maximum se trouve entre les patins de frein et les pneus.

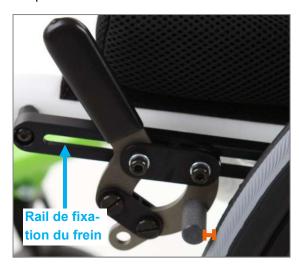


Figure 138 : Écart entre les patins de frein et les pneus d'env. 3 mm à 4 mm maximum lorsque le frein est ouvert

- 4. Resserrez les vis de fixation M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
- 5. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas lorsque les patins de frein enfoncent ou déforment les pneus de 4 mm lorsque le frein est fermé (avec la pression de gonflage prescrite). Lorsque le frein est ouvert, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.

6. La force d'actionnement du levier de frein peut être ajustée à l'aide des vis d'articulation M5 et des écrous M5. Vous avez besoin pour cela d'un tournevis plat et d'une clé plate (clé de 8 mm). La vis est maintenue sur l'avant avec le tournevis plat et l'écrou est resserré ou desserré avec la clé plate (clé de 8 mm) sur l'arrière. Il est important ici que les deux vis d'articulation soient serrées régulièrement, car cela aboutit à une force d'actionnement restant durablement identique du levier de frein.



Figure 139 : Vis d'articulation M5 pour le réglage de la force d'actionnement du levier de frein

Remarque:

Généralement, le patin de frein est monté en position standard (voir figure suivante). Un montage du patin de frein dans l'autre position possible (voir figure suivante) peut être nécessaire après le réglage des roues d'entraînement.



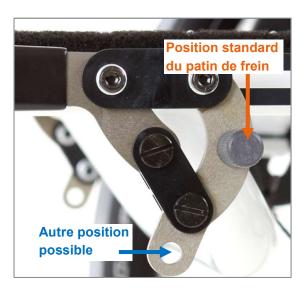


Figure 140 : Positions du patin de frein

26.2 Frein à tambour

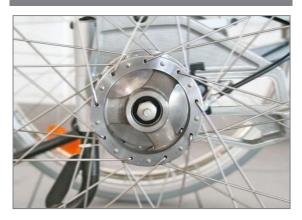


Figure 141 : Frein à tambour



Figure 142 : Poignée de frein sur le dispositif de poussée avec levier de blocage

Pour actionner le frein à tambour, utilisez les poignées de frein sur le dispositif de poussée du produit. Le frein à tambour est un frein de service et peut être actionné pendant le déplacement afin de réduire la vitesse. Afin d'utiliser le frein à tambour comme frein de stationnement, actionnez en plus le levier de blocage.

Pour **ouvrir le frein à tambour**, actionnez le levier de blocage à nouveau et libérez ainsi la position de stationnement du frein

27 Poignées de poussée

27.1 Tube dorsal avec arc de prise intégré

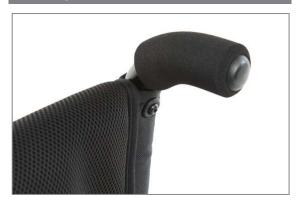


Figure 143 : Tube dorsal avec arc de prise intégré

Il n'existe aucune possibilité de réglage sur ces poignées de poussée et aucune possibilité de démontage des poignées.



27.2 Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal



Figure 144 : Poignées de poussée en aluminium, montées fixement au tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, desserrez de chaque côté la vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec la rondelle. Les poignées de poussée peuvent ensuite être retirées des tubes dorsaux.

Pour **monter** les poignées de poussée, enfoncez-les dans les tubes dorsaux et les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) (avec rondelles) dans le trou du tube dorsal et la poignée de poussée correspondants. Resserrez alors les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) à 11 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.

27.3 Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal



Figure 145 : Poignée de poussée vissée à l'horizontale dans le tube dorsal

Il n'existe aucune possibilité de réglage pour ces poignées de poussée.

Pour **démonter** les poignées de poussée, dévissez-les dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en dehors du tube dorsal.



Figure 146 : Dévisser la poignée de poussée horizontalement du tube dorsal

Pour **monter** les poignées de poussée, vissezles dans le sens des aiguilles d'une montre dans le tube dorsal et serrez-les au maximum à la main.



27.4 Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu



Figure 147 : Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

Pour le **réglage en hauteur** des poignées de poussée, ouvrez les leviers de serrage en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (un demi-tour à un tour complet). Les poignées de poussée peuvent ensuite être réglées en hauteur. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur. Lorsque la hauteur souhaitée est réglée, maintenez les poignées de poussée dans cette position et refermez les leviers de serrage d'un demi-tour à un tour complet dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remarque:

Si le levier de serrage rapide heurte les poignées de poussée lors de la rotation, vous pouvez sortir le levier de serrage rapide verticalement par rapport à l'axe de rotation et le relâcher dans une autre position angulaire, puis le tourner à nouveau. Cela permet également d'orienter la position du levier de serrage après avoir effectué le réglage de la hauteur, de sorte que celui-ci ne dépasse pas sur le côté au-delà du tube dorsal.



Vidéo Poignées de poussée de sécurité, réglables en hauteur en continu

https://www.youtube.com/watch?v=LFzGstTQvul



Figure 148 : Amener le levier de serrage dans une autre position angulaire en le retirant

Pour **démonter** les poignées de poussée, sortez de chaque côté le levier de serrage (en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre). Les poignées de poussée peuvent ensuite être retirées des tubes dorsaux.

Pour **monter** les poignées de poussée, enfoncez-les dans le tube dorsal. Puis enfoncez le levier de serrage dans le trou du tube dorsal et dans le filet de la poignée de poussée. Puis serrez fermement le levier de serrage (en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre).

27.5 Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière

Le réglage de la hauteur des poignées de poussée déportées vers l'arrière est possible sans outil à l'aide d'un levier de serrage rapide. Pour le réglage, les leviers de serrage rapide sont ouverts et refermés à la fin du réglage. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur.



Vidéo Réglage en hauteur des poignées de poussée déportées vers l'arrière :

https://www.youtube.com/watch?v=Zg48rwF HCIE





Figure 149 : Levier de serrage rapide fermé

Pour **retirer** les poignées de poussée, les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm) doivent être retirées et les leviers de serrage rapide ouverts.



Figure 150 : Vis de limite de course M4 sur une poignée de poussée déportée vers l'arrière disposée en bas

Pour le **montage**, enfoncer les poignées de poussée et les tenir à la bonne hauteur, puis fermer les leviers de serrage rapide. Ensuite, resserrer les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm).

Si nécessaire, la tension de serrage peut être réajustée en tournant les leviers de serrage rapide dans le sens horaire jusqu'en butée.

Avant l'utilisation, les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm) doivent être réinstallées.

27.6 Consignes de sécurité

Vérifiez après chaque réglage ou réinstallation après démontage que les poignées de poussée sont solidement fixées dans leur position.

En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

28 Transport de personnes dans des véhicules

28.1 Spécifications des normes

Pour l'homologation du produit comme siège pour le transport d'une personne dans un véhicule, le certificat de stabilité dynamique aux accidents selon la norme ISO 7176-19 (fauteuils roulants pour une utilisation dans des véhicules) est requis.

Pour le transport en toute sécurité de la personne assise dans le produit dans un véhicule, d'autres systèmes de retenue sont requis. Ils doivent respecter les exigences de la norme DIN 75078-2 (véhicule automobile pour le transport de personnes handicapées (KMP) – Partie 2 : systèmes de retenue) et ISO 10542-2 (assistances et aides techniques pour les personnes invalides ou handicapées. Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant).

Des systèmes de retenue du fauteuil roulant et de l'occupant sont proposés par PRO ACTIV en cas de nouvelle commande ou de modification. Nous vous informons ci-après sur l'utilisation de ces systèmes de retenue lors de l'utilisation du produit en tant que siège dans un véhicule.



28.2 Systèmes de retenue

Les éléments avec lesquels le fauteuil roulant est fixé dans le véhicule sont désignés en tant que systèmes de retenue du fauteuil roulant (RRS). Les personnes assises dans le fauteuil roulant sont attachées avec les composants du système de retenue de l'occupant (IRS). Un système complet pour le transport optimal du fauteuil roulant dans le véhicule se compose des deux composants. Ceux-ci sont déterminés l'un en fonction de l'autre de sorte que leurs forces ne soient pas transmises d'un système à l'autre.

Un système approprié de retenue du fauteuil roulant et de son occupant se compose, comme pour l'essai de collision, d'un système de retenue du fauteuil roulant à 4 points et d'un système de retenue de l'occupant à 3 points.

Font partie des éléments du système de retenue du fauteuil roulant :

 Les rétracteurs composés de deux rétracteurs à l'avant sans poignée de serrage et de deux rétracteurs à l'arrière avec poignée de serrage (par exemple fabricant Schiernle Safety Belts GmbH).



Figure 151 : Rétracteur avant « semi-automatique » avec fermeture et languette de fermeture



Figure 152 : Rétracteur arrière « semiautomatique » avec poignée de serrage, fermeture et languette de fermeture

Le système de retenue de l'occupant comprend les éléments suivants :

 Sangle ventrale avec fermeture (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 153: Ceinture ventrale avec fermeture, les ferrures de fixation pour l'attache sur les ancrages et les deux languettes de fermeture pour la fixation au choix de la ceinture oblique d'épaule

 Ceinture oblique d'épaule avec tête de serrure (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 154 : Ceinture oblique d'épaule automatique avec renvoi et fermeture

 Appui-tête avec rembourrage segmenté y compris fixation stable
 L'utilisation d'un appui-tête est recommandée car il offre une meilleure protection pendant le trajet s'il est utilisé correctement.



Figure 155 : Appui-tête (exemple)



28.3 Marquage

Les fauteuils roulants certifiés IS 7176-19 et homologués pour le transport d'une personne dans un véhicule sont signalés avec le symbole d'un mousqueton :



Figure 156 : Symbole d'un mousqueton/autocollant pour fauteuil roulant certifié et homologué pour le transport d'une personne dans un véhicule



Vous trouverez ci-dessous des informations sur les points de fixation pour fauteuils roulants avec ancrages et fauteuils roulants sans ancrage.

Fixations pour fauteuils roulants avec **ancrages**: Les attaches d'ancrage sur le produit (attache d'ancrage sur le châssis arrière et plaque d'écartement du roulement) sont marquées par le symbole de mousqueton mentionné ci-dessus.

L'attache d'ancrage sur le châssis arrière :
 Une pièce soudée au cadre sert à recevoir
 la sangle ventrale ainsi qu'à la fixation de
 la fermeture qui relie le rétracteur arrière
 avec le véhicule.



Figure 157 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec la languette pour le rétracteur arrière et la ceinture ventrale



Figure 158 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec œillet de ceinture pour le rétracteur arrière et la ceinture ventrale

 Plaque d'écartement du roulement avec languette ou oeillet de ceinture pour le logement du rétracteur avant



Figure 159 : Plaque d'écartement du roulement avec languette de fermeture pour le rétracteur avant



Figure 160 : Plaque d'écartement du roulement avec œillet de ceinture pour le rétracteur avant



Fixations sur les fauteuils roulants sans ancrage: Les points de fixation pour les boucles sont marqués par le symbole du mousqueton mentionné ci-dessus. Les moyens de fixation du système de retenue du fauteuil roulant doivent être fixés exclusivement aux points signalés et toujours de manière symétrique des deux côtés du fauteuil roulant. Les figurent montrent la fixation sur un côté du produit.



Figure 161 : Symbole pour la fixation avant et la boucle du fauteuil roulant à l'avant



Figure 162 : Symbole pour la fixation arrière et la boucle du fauteuil roulant à l'arrière

28.5 Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule

L'essai de collision selon ISO 7176-19 exige une collision frontale à 48 km/h et présente ainsi seulement une partie des situations potentiellement dangereuses. Les passagers doivent généralement toujours être assis sur un siège de véhicule de série avec une ceinture de sécurité trois-points. C'est la possibilité de transport la plus sûre. Si un transfert est impossible, le fauteuil roulant ainsi que le passager doivent être fixés. Les directives et con-

signes de sécurité suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de systèmes de retenue.

Le fauteuil roulant doit être transporté uniquement dans le sens de marche dans le véhicule, car il a été testé dans le sens de marche selon ISO 7176-19.

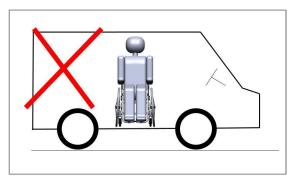


Figure 163 : Mauvaise orientation du fauteuil roulant dans le véhicule

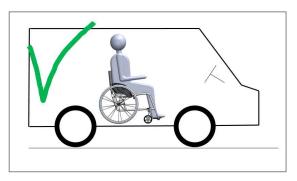


Figure 164 : Orientation correcte du fauteuil roulant dans le véhicule

Les deux ceintures arrière (rétracteurs) doivent être disposées symétriquement et ancrées à un angle de 45° max. par rapport à l'horizontale du plancher du véhicule. Les deux ceintures avant doivent également être disposées symétriquement et à un angle entre 40° et 60° max. par rapport à l'horizontale. Les rétracteurs pour l'avant et l'arrière ne doivent pas être intervertis.





Figure 165 : Position des rétracteurs avant et arrière avec un angle de tension maximum et points d'attache (vue du côté)

Les deux ceintures arrière doivent être fixées de manière symétrique à un angle max. de 10° vers l'extérieur en partant de la verticale.



Figure 166 : Position des rétracteurs arrière avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'arrière)

Les deux ceintures avant doivent être disposées également de manière symétrique dans un angle de 25° max. vers l'extérieur en partant de la verticale.

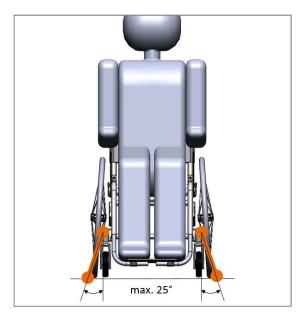


Figure 167: Position des rétracteurs avant avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'avant)

L'utilisateur doit être sécurisé aussi bien par la ceinture ventrale que par la ceinture oblique d'épaule afin de réduire la possibilité d'impact de la tête et du buste sur les éléments du véhicule ou d'autres passagers et leurs fauteuils roulants.

La ceinture ventrale doit reposer étroitement sur l'os du bassin près du corps. Elle doit être fixée de manière à parcourir un angle entre 30° et 75° par rapport à l'horizontale en vue latérale une fois fermée. Un angle plus raide est souhaitable (plus proche de 75°), mais en aucun cas au-delà. La ceinture ne doit pas être enroulée et passer sur le ventre.

La ceinture oblique d'épaule doit passer au centre sur la clavicule (à un angle de 55° max. par rapport à l'horizontale), présenter un espace suffisant par rapport au cou et être proche du corps.

Les ceintures doivent être aussi proches du corps que possible sans restreindre le confort de l'utilisateur. Elles ne doivent pas être maintenues à distance du corps par les parties du fauteuil roulant (accoudoir, parties latérales, protège-vêtements, etc.).



Conseil:

La ceinture oblique d'épaule doit être reliée directement à la languette de la ceinture ventrale à ancrage et pas avec la languette disponible côté véhicule.

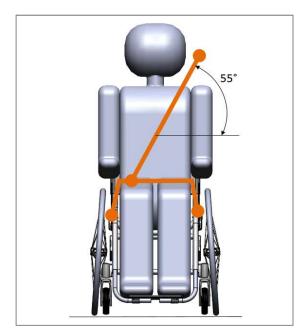


Figure 168 : Passage des ceintures ventrale et oblique avec leurs points de fixation (vue de l'avant)

Pour les dossiers réglables en inclinaison, celui-ci doit être réglé à la verticale afin de garantir une assise droite.

L'appui-tête doit être réglé en hauteur et en distance par rapport à la tête de sorte que, lorsque la tête est droite, son centre de gravité se trouve au centre de l'appui-tête et que la distance entre la tête et le rembourrage de l'appui-tête soit aussi faible que possible (max. 2-3 cm).

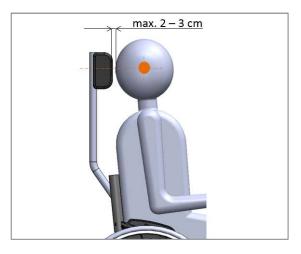


Figure 169 : Réglage d'un appui-tête par rapport à la hauteur et la distance de la tête

Afin que l'utilisateur du fauteuil roulant soit suffisamment bien protégé de collision avec les parties et parois du véhicule, les espaces libres suivants doivent être respectés autour de lui :

- vers l'avant au moins 65 cm (en cas d'utilisation d'une ceinture ventrale sans ceinture oblique d'épaule 95 cm) mesurés depuis le bord avant de la tête,
- vers l'arrière, au moins 45 cm depuis le bord arrière de la tête,
- vers le haut, mesuré depuis le plancher du véhicule, pour une femme adulte petite au moins 120 cm, pour un homme adulte grand au moins 155 cm.

28.6 Consignes de sécurité

Toutes les languettes de fermeture doivent être enclenchées de manière audible et sûre dans la fermeture. Les ceintures ne doivent pas être enroulées et croisées.

Les instructions d'utilisation du fabricant correspondant doivent être respectées pour les systèmes de ceinture (ceinture ventrale, oblique d'épaule, rétracteurs).

Les freins de stationnement du produit doivent être actionnés pendant le transport.



Les parties libres du fauteuil roulant (tablette thérapeutique, béquilles, etc.) doivent être retirées avant le départ et rangées de manière sûre dans le véhicule afin d'éviter de blesser les passagers en cas de collision.

Les fauteuils roulants et les systèmes de retenue ayant été soumis à une collision doivent être remplacés. Ils ne doivent plus être utilisés comme siège ou sécurité dans des véhicules.

29 Stockage

Le produit doit, si possible, être entreposé dans un endroit sec.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives (du sel, en particulier), ni à des rayons solaires trop forts. En raison de l'action de l'eau salée en hiver et de l'humidité les jours de pluie, un stockage du produit dans un garage n'est pas recommandé.

Si le produit n'est pas utilisé ou s'il est stocké pendant une période prolongée, une vérification générale du fonctionnement et de la sécurité par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est éventuellement judicieuse avant la remise en service.

30 Transport

30.1 Prise en toute sécurité du produit

Le produit peut être tenu sur la barre de renfort du dossier et le châssis lors du chargement ou du transport.

30.2 Transport d'une personne dans un véhicule

Le transport de l'utilisateur du fauteuil roulant ou d'autres personnes dans le produit n'est autorisé dans des véhicules qu'en respectant l'équipement indiqué au chapitre 28. Respectez dans ce cas les modèles du chapitre 28.

30.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne)

Afin de réduire le poids, il est possible de démonter et de stocker séparément, lors du chargement, les différents composants, tels que les fourches de roue avant avec les roues avant et les roues d'entraînement du produit. Le produit et tous ses composants doivent être sécurisés pendant le transport afin de ne pas se trouver endommagés (en cas de chute, par ex.) et de ne pas risquer de blesser des personnes ou d'autres produits. Informez-vous auprès de votre concessionnaire automobile avant le transport sur la sécurisation sans danger à l'aide des anneaux d'arrimage présents ou d'autres dispositifs de sécurité. Des supports appropriés sont en général disponibles dans le véhicule et décrits dans sa notice d'utilisation.

Quand le produit se trouve dans le véhicule de transport, procédez, vous ou l'accompagnateur, de la manière suivante :

- 1. actionner le frein stationnement,
- ranger de manière sûre et protégée les éléments du produit qui ont été démontés auparavant,
- retirer et ranger de manière sûre les objets ne faisant pas partie du produit comme les sacs, cannes, etc,
- sécuriser le produit à l'aide des sangles, utiliser pour ce faire les dispositifs de sécurité présents dans le véhicule. Après la sécurisation du produit, il ne doit plus pouvoir rouler, glisser ou se renverser latéralement.



Les sangles pour la fixation fiable du produit dans le véhicule de transport doivent être fixées uniquement sur les éléments prévus à cet effet dans le véhicule ainsi qu'au châssis du produit.

Ne transportez pas le produit sur le siège passager. Le produit pourrait glisser et gêner le conducteur.

30.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit

Si un obstacle doit être franchi avec une personne dans le produit et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté sur les parties latérales, les roues arrière ou le repose-pieds. Pour porter le produit, PRO ACTIV recommande de tenir celui-ci au châssis et à la barre de renfort du dossier.

Dans un escalier, procédez en général de la manière suivante :

Montée d'un escalier :

- Deux assistants montent le produit avec l'utilisateur <u>en reculant</u>. Les roulettes antibascule sont en position passive.
- L'assistant derrière le produit a le contrôle.
 Il bascule le produit et tient fermement le produit par les supports de la barre de renfort du dossier pendant le transport.
- Le deuxième assistant à l'avant saisit le produit par le châssis et le soulève à chaque fois d'une marche.
- Les assistants montent sur la marche suivante et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
- 5. L'utilisateur peut assister la montée en tournant la main courante.

Descente d'un escalier :

- Deux assistants descendent le produit avec l'utilisateur dans les escaliers en avant. Les roulettes anti-bascule sont en position passive.
- L'assistant derrière le produit a le contrôle.
 Il bascule le produit et tient fermement le produit par les supports de la barre de renfort du dossier pendant le transport.
- Le deuxième assistant se trouve sur une marche plus bas et saisit le produit par le châssis. Il descend le produit d'une marche plus basse en laissant rouler les roues d'entraînement sur le rebord de la marche.
- Les assistants descendent ensuite d'une marche et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
- 5. L'utilisateur peut aider la descente en freinant sur la main courante.

31 Dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnements que vous ne pouvez pas résoudre vous-même à l'aide du mode d'emploi fourni dans l'étendue de livraison, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

Les dysfonctionnements doivent être éliminés avant toute nouvelle utilisation. S'ils surviennent en cours de déplacement, vous devez interrompre immédiatement votre trajet.

Tous les incidents graves survenus en relation avec le produit doivent être notifiés au fabricant et aux autorités compétentes du pays dans lequel réside l'utilisateur.

32 Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier du produit est prescrit pour éviter la dureté de fonctionnement des composants sous l'effet de l'encrassement. Le produit doit notamment faire l'objet d'un nettoyage soigneux après une sollicitation in-



tense, par ex. durant les vacances d'été ou d'hiver.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives. Si cela est inévitable, nettoyer immédiatement le produit après utilisation et graisser les pièces mobiles. Un nettoyage régulier évite la corrosion et une usure accrue.

Si le produit a été mouillé pendant l'utilisation, séchez-le.

Nettoyez env. toutes les 8 semaines les axes à démontage rapide des roues avant et arrière ainsi que tous les roulements à billes et graissez ceux-ci avec de l'huile lubrifiante avec un degré élevé de protection contre la corrosion (par ex. Neoval MTO 300) afin de garantir une capacité de fonctionnement fiable.

Nettoyez votre produit avec de l'eau, de l'alcool ou un autre détergent neutre. Renoncez à tout nettoyage avec des produits abrasifs, agressifs ou acides pour éviter toute rayure et décoloration du revêtement et des pièces anodisées. Pour nettoyer la toile d'assise et de dossier, il ne faut utiliser que de l'eau et du savon.

Le produit ne doit pas être nettoyé à la vapeur à haute pression.

Entretien recommandé:

Si vous avez besoin de produits d'entretien pour votre appareil, merci de vous adresser à PRO ACTIV.

33 Maintenance

33.1 Consignes générales

Le produit nécessite une maintenance. Par conséquent, observez les consignes suivantes concernant la maintenance.

En cas de besoin de réparations et de défauts sur votre produit, contactez votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV pour votre propre sécurité avant toute autre utilisation et faites réparer les dommages. Les fixations des vis et des éléments doivent être effectuées correctement lors des réparations.

Dans le cas de pneus avec profil : Dès que la profondeur du profil est inférieure à 1 mm à un emplacement de la bande de roulement, remplacez les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

Dans le cas de pneus sans profil : Dès que la carcasse ou la bande anti-crevaison est visible à un emplacement de la bande de roulement des pneus, remplacer ces derniers sous peine d'un risque accru d'accident.

Si un remplacement de pièces s'avère nécessaire, utilisez exclusivement les pièces d'origine du fabricant.

Les réparations et les transformations sur le produit ne doivent être réalisées que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

Il convient de tenir compte des couples de serrage et des indications sur le blocage des éléments de fixation figurant dans le tableau du chapitre 38.

33.2 Plans de maintenance

Certains travaux de maintenance et/ou inspections doivent être réalisés par l'utilisateur lui-même à intervalles réguliers (toutes les 4 semaines environ selon la fréquence d'utilisation):

- Vérifier la présence de dommages, de corps étrangers et de fissures sur les pneus.
- Vérifier la pression des pneus et la corriger si nécessaire (la pression des pneus doit toujours correspondre à la pression inscrite sur les flancs).



- Vérifier les freins (fonctionnement, usure du patin de frein).
- Nettoyer les points d'articulation des freins et les graisser. Vérifier la dureté ou la force d'actionnement des leviers de frein.
- Vérifier le fonctionnement du dispositif de roulettes anti-bascule.
- Vérifier la stabilité de la toile d'assise et de dossier.
- Vérifier la fixation sécurisée des vis de fixation du système de siège et de dossier.
- Vérifier le fonctionnement et l'accessibilité des axes à démontage rapide sur les roues arrière et les fourches de roue avant.

Si vous constatez un problème au cours de ces inspections, adressez-vous immédiatement à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV. L'entretien et les réparations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

En plus des travaux de maintenance/inspections réalisés par l'utilisateur, la société PRO ACTIV prescrit des mesures de maintenance à effectuer par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV en vue d'un fonctionnement sûr du produit, ainsi qu'une minimisation des risques pour l'utilisateur et pour les tiers.

La première inspection se fait six semaines après la livraison. Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 41.

Les inspections suivantes se font toujours un an après la dernière inspection. Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 41.

Après une sollicitation extrême, par ex. pendant des vacances au cours desquelles le produit a été exposé au sable, à l'eau de mer ou à la neige, il est recommandé, pour des raisons de sécurité, de le confier à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour un nettoyage approfondi supplémentaire et une inspection.

Il est indispensable d'apporter la preuve de l'exécution des mesures de maintenance pour conserver ses droits à garantie. Il convient d'apporter la preuve de l'élimination de tout défaut constaté dans le cadre des travaux de maintenance.

Même si votre produit ne présente aucune trace d'usure, dommage ou dysfonctionnement visibles, vous devez réaliser des contrôles techniques réguliers sur votre produit, conformément au plan de maintenance.

33.3 Justificatifs de maintenance

Pour apporter la preuve des maintenances, vous pouvez utiliser les listes d'inspection au chapitre 41. Conservez impérativement tous les justificatifs / rapports SAV comme preuve et demandez un justificatif pour tous travaux d'entretien non effectués par le fabricant. Merci d'apporter ce mode d'emploi / le carnet d'entretien à chaque maintenance.

34 Élimination et recyclage

À la fin de sa durée de vie, le produit peut être renvoyé à PRO ACTIV ou à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour son élimination correcte dans le respect de l'environnement.

L'élimination ou le recyclage doit être effectué par une société d'élimination ou un office d'élimination public.

Différentes prescriptions peuvent également s'appliquer sur site en ce qui concerne l'élimination ou le recyclage. Celles-ci doivent être définies lors de l'élimination et respectées (le nettoyage et la désinfection du produit avant l'élimination peuvent également en faire partie).

La section suivante décrit les matériaux pour l'élimination et le recyclage du produit et de son emballage :



Aluminium : Châssis, jantes, fourches de roue avant, frein, barre de renfort du dossier, parties latérales, protège-vêtements, châssis des accoudoirs, repose-pieds, palette de repose-pieds, poignées de poussée

Acier : Points de fixation, axes à démontage rapide/fixe, poignées de poussée, roulettes anti-bascule, freins, châssis des accoudoirs, vis, écrous

Plastique : Poignées, levier de serrage rapide, bouchons, roues avant, accoudoirs, pneumatiques, palette de repose-pieds, parties latérales, levier de frein, roulettes anti-bascule, sacs d'emballage

Fibres et mousses synthétiques : Rembourrage, housses

Carton / Papier : Emballage

35 Recyclage

Si le produit a été mis à votre disposition par votre organisme payeur et si vous n'en avez plus besoin, vous devez en informer votre caisse d'assurance-maladie ou votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Votre produit peut alors être recyclé de façon simple et économique.

Avant réutilisation, le produit doit passer un contrôle de sécurité technique auprès de la société PRO ACTIV ou d'un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. En plus des consignes figurant au chapitre 32 (Nettoyage et entretien), il convient de procéder, avant le recyclage, à un nettoyage approfondi de tous les éléments de commande.

Avant de réutiliser le produit, il est doit être préparé avec soin. Toutes les surfaces avec lesquelles l'utilisateur entre en contact doivent être vaporisées avec un agent désinfectant adapté aux dispositifs médicaux. Pour ce faire, il faut utiliser un agent désinfectant liquide à base d'alcool pour une désinfection rapide sans résidu (par ex. Exporit 4712) et respecter le mode d'emploi de l'agent désinfectant. En général, aucune désinfection totale ne peut être garantie sur les coutures. Nous recom-

mandons donc d'éliminer la toile d'assise et de dossier.

Ces préparatifs sont réalisés dans le cadre du contrôle de sécurité technique par la société PRO ACTIV ou par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Ce contrôle de sécurité technique **doit** s'effectuer à l'initiative de l'organisme payeur.

Par ailleurs, des composants tels que les repose-pieds, le système d'assise et de dossier peuvent être adaptés ou remplacés sur le système de construction en raison de l'usure et des adaptations aux nouveaux utilisateurs. Le dossier est par ailleurs généralement réglable en inclinaison par 7 pas et peut par conséquent être adapté de manière optimale.

36 Garantie

La société PRO ACTIV garantit que le produit est exempt de tout défaut au moment de sa remise. Les prétentions à garantie expirent 24 mois après la date de livraison du produit.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site <u>www.proactivgmbh.eu/fr/</u>.

Les droits en garantie sont annulés si une réparation ou un remplacement du produit ou d'une pièce est nécessaire pour les raisons suivantes :

- usure normale des éléments tels que les pneus des roues avant et des roues d'entraînement, les roulettes anti-bascule, les poignées, les axes de frein, les toiles des systèmes d'assise et de dossier, etc,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit ou une partie du produit a été endommagé par négligence, accident ou utilisation inappropriée,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,



- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non agréées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit ou le produit a été modifié d'une autre manière,

Toute modification sur le produit non autorisée expressément par PRO ACTIV entraîne l'invalidité de la garantie. De telles modifications peuvent entraîner des risques incalculables pour la sécurité et ne sont donc pas admises.

37 Responsabilité

La société PRO ACTIV n'engage pas sa responsabilité de fabricant quant à la sécurité du produit lorsque :

- le produit a été manipulé de manière incorrecte
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non autorisées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit, ou le produit a été modifié d'une autre manière.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr/.



38 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les couples de serrage pour les vis sans tête avec un filetage métrique (valable en absence de valeurs différentes sur les dessins, les instructions de montage ou le mode d'emploi!):

	Couple de serrage Ma en Nm en fonction de solidité de la vis				
Dimensions	Solidité 8.8 (par exemple vis à tête cylindrique)	Solidité 10.9 (par exemple vis à tête bombée)			
M4	2,1	3,1			
M5	4,2	6,1			
M6	7,3	11			
M8	17	26			
M10	34	51			
M12	59	87			
M10 x 1	36	53			

Indications sur le blocage : Toutes les vis des produits PRO ACTIV doivent être bloquées avec un frein-filet de « résistance moyenne » (par ex. Weicon AN302-43) dans la mesure où aucune sûreté de serrage n'est prévue sur les assemblages vissés ou qu'une lubrification est prescrite avec de la graisse ou de la pâte à base de cuivre.

Dans les tableaux suivants, vous trouvez les outils et les produits d'entretien pour votre produit PRO ACTIV :

Outil	Numéro de commande
Équerre de réglage pour roulement à billes de roue avant	8000 901 000
Outil spécial avec réglage de la position de roue Clé plate 22/24 mm + 41 mm	8000 900 025
Kit d'outils pour les fauteuils roulants PRO ACTIV Mini-pompe haute pression, clé plate 8/10 + 10/13 30 mm, clé Allen 2,5 + 6 mm, tournevis six pans poignée 3 + 4 + 5 mm	8000 900 030
Kit d'entretien pour fauteuils roulants et handbikes PRO ACTIV Pâte de montage (pulvérisateur de dosage 10 g), huile Neoval (spray 100 ml), frein-filet solidité moyenne (système de stylo 10 ml), nettoyant de surface (spray 150 ml), graisse électroconductrice (tube 50 ml)	8000 900 026
Support de montage	8000 902 000



39 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation

Données du produit :	
Numéro de série : SN	
Coordonnées du client :	
Nom, prénom :	
Code postal, ville :	
Téléphone :	
Organisme payeur :	
Formation réalisée par :	
Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation	
Service commercial PRO ACTIV/ conseiller produit	
consenier produit	
Certificat de formation	
mément au procès-verbal de réce	été initié(s) au maniement du produit mentionné ci-dessus confor- eption correspondant et informé(s) des éventuelles erreurs de ma- ormé(s) des situations qui requièrent l'aide d'une personne auxiliaire. ré remis.
Formateur Nom, date, signature	
Personne formée Nom, date, signature	
2. Personne formée Nom, date, signature	
3. Personne formée Nom, date, signature	

Dans le cas d'utilisateurs mineurs ou n'agissant pas sous leur responsabilité propre, les personnes investies de l'autorité parentale / en charge de l'utilisateur / responsables sont tenues d'être initiées à l'utilisation de l'engin. Ceci doit être attesté par une signature. Ces données sont enregistrées dans le système de retour d'information de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH, fabricant du produit mentionné ci-dessus, et gérées conformément au §16 de la BDSG (loi allemande sur la confidentialité des données).



40 Annexe : Procès-verbal de réception

40.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation

Thèmes	effectué / rempli	Remarques
Selon sa propre appréciation et sur la base des informations reçues de la part du client concernant les restrictions liées à son handicap, le produit est adapté au client.		
L'utilisation envisagée par le client est en parfaite adéquation avec l'utilisation conforme décrite dans le mode d'emploi (cf. chapitre Utilisation conforme).		
L'équipement du produit est adapté pour per- mettre au client une utilisation sûre avec un mini- mum de risques.		
L'aptitude à la conduite de l'utilisateur a été testée dans le cadre d'un essai dans des situations de conduite complexes et jugée satisfaisante (cf. liste d'inspection à la page suivante).		
Le mode d'emploi, et plus particulièrement toutes les mises en garde et consignes de sécurité qu'il contient, a été expliqué en détail dans le cadre de la formation, compris par l'utilisateur, puis remis à ce dernier.		



40.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur

Thèmes	effectué / rempli
L'ensemble des éléments de commande mécaniques a été expliqué et leur fonctionnement a fait l'objet d'une démonstration.	
La commande des freins a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et / ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Il est signalé qu'il s'agit d'un frein de stationnement et non d'un frein de service.	
Le mode de fonctionnement du mécanisme de pliage a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
La procédure pour obtenir la dimension de transport la plus petite a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et / ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le réglage de l'inclinaison du dossier, des autres possibilités de réglage du dossier ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le réglage du système d'assise a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le démontage et le montage du protège-vêtements ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement et le réglage de la poignée de poussée ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement du repose-pieds a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
La manipulation des roulettes anti-bascule a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le démontage et le montage des roues d'entraînement et des fourches de roue avant (en cas d'axe à démontage rapide) ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
L'adaptation de l'extension d'empattement sur le produit, si existante, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Le repositionnement des roues d'entraînement du fauteuil roulant de la position standard dans les manchons de l'extension d'empattement, le cas échéant, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Essai de conduite : franchissement des obstacles avec le produit, par ex. un trottoir	
Essai de conduite : marche avant et arrière sur un plan et conduite en montée et descente, avec slalom autour de quelques obstacles	
Test : manipulation des roulettes anti-bascule devant un obstacle	
Les conseils d'entretien, de nettoyage et de maintenance du produit (y compris des axes à démontage rapide) ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils sur les roues en ce qui concerne la pression des pneus et la profondeur des profils et concernant la vérification des axes à démontage rapide ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils de contrôle régulier des freins, des roulettes anti-bascule et du système d'assise et de dossier ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Le contenu des modes d'emploi de PRO ACTIV et des fabricants des autres composants (le cas échéant) a été entièrement passé en revue, avec une initiation au produit à l'appui, et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	

Le produit ne peut être utilisé que si tous les thèmes abordés dans la rubrique « Critères requis pour l'autorisation d'utilisation » ont été remplis par l'utilisateur et si tous les points de la rubrique « Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur » ont été cochés.



41 Annexe : Listes d'inspection

Première inspection : Après 6 semaines

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation			
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)			
Vérification du réglage correct de l'axe rotatif de la fourche de roue avant			
Vérification de fonctionnement et de sécurité du mécanisme de plia du frein, des poignées de poussée et des roulettes anti-bascule air que des autres groupes fonctionnels (tels que le dossier repliable, repose-pieds relevable d'un côté)	nsi 🔲		
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème résolu			
Remarques:			
Revendeur spécialisé en matériel de Cache	et :		
réadaptation : Interlocuteur Nom et prénom :			
·	ignature		



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / élément	s de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articula les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ations, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fiss mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	sures, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignée	s de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes	s anti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système dossier	d'assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'en si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le pro				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation soli douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nr				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues a	vant			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage				
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème ré	esolu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	 Date/signatur	re		



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments	de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulation les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ons, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissur mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	res, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées	de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes a	anti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'adossier	assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entra si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produ				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues ava	nt			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pier	ds			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme	e de pliage			
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème réso	blu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	Date/signature	.		



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments o	de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulation les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ons, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissure mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	es, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées o	de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes a	nti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'a dossier	assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entra si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produ				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	des			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avar	nt			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme	de pliage			
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème résol	lu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	Date/signature			



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments o	de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulation les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ons, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissure mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	es, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées o	de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes a	nti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'a dossier	assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entra si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produ				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	des			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avar	nt			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme	de pliage			
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème résol	lu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	Date/signature			



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / élément	s de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articula les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ations, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fiss mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	sures, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignée	s de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système	de freins			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulette	s anti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système dossier	d'assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'en si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le pro				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation soli douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nr				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues a	vant			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme de pliage				
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème ré	esolu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	 Date/signatur	re		



Numéro de série : SN		OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments o	de fixation			
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulation les axes à démontage rapide et de tous les paliers	ons, de tous			
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissure mations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	es, défor-			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées o	de poussée			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes a	nti-bascule			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'a dossier	assise et de			
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entra si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produ				
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 70 Nm)	des			
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avar	nt			
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds				
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du mécanisme	de pliage			
Essai de conduite/ Test de fonctionnement				
OK / effectué = OK pas OK = pas OK corrigé = problème résol	lu			
Remarques :				
Revendeur spécialisé en matériel de	Cachet :			
réadaptation :				
Interlocuteur Nom et prénom :	Date/signature			

Votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :





PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen – Allemagne

Tél +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail: info@proactiv-gmbh.de

www.proactiv-gmbh.eu/fr/